

# RAPPORTS

## LA PRATIQUE DES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD EN FRANCE EN 2023



# SOMMAIRE

---

<b>SYNTHÈSE</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>LA PRATIQUE DES JAH EN FRANCE EN 2023</b>	<b>5</b>
Niveaux de pratique dans l'année par type de jeu	5
Fréquence de jeu au cours de l'année	5
Profil sociodémographique des joueurs	6
Type de jeu le plus investi	8
Nombre de types de jeu pratiqués	9
Recours à Internet	10
Dépenses de jeu	11
Zoom sur les jeux de tirage et de grattage	12
<b>LE JEU PROBLÉMATIQUE</b>	<b>14</b>
Prévalence du jeu à risque	15
Le jeu problématique par type de JAH le plus investi	15
Difficultés rencontrées par les joueurs	16
Facteurs associés au jeu problématique	17
Prévenir et accompagner le jeu excessif : les obligations des opérateurs	19
<b>LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS ENTRE 2019 ET 2023</b>	<b>20</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>22</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXE. LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD EN FRANCE</b>	<b>25</b>

---

**Pour citer ce rapport** : Spilka S., Le Nézet O., Janssen E., Philippon A., Eroukmanoff V. (2024)  
La pratique des jeux d'argent et de hasard en France en 2023. Paris, OFDT, coll. Rapports, 30 p.

## SYNTHÈSE

- En France, en 2023, plus de la moitié des 18-75 ans (51,6 %) ont misé de l'argent à un jeu d'argent et de hasard (JAH) au cours de l'année. Depuis le Baromètre de Santé publique France de 2019, la pratique des JAH apparaît en augmentation de + 4,6 points (47,0 % en 2019).
- L'augmentation de la pratique des JAH dans l'année concerne tant les hommes que les femmes, et cela dans quasiment toutes les classes d'âge.
- En France, en 2023, les jeux de tirage sont les plus joués. Plus d'un tiers (34,2 %) de la population des 18-75 ans y ont joué au cours de l'année. Les jeux de Loto®, Euromillion® et Keno® restent les plus populaires et les plus joués parmi les différents jeux de tirage.
- Après les jeux de loterie, les jeux de grattage sont ceux qui sont les plus pratiqués en 2023, avec 30,9 % des 18-75 ans qui y ont joué au cours de l'année. Viennent ensuite par ordre décroissant les jeux de paris sportifs (6,7 %) et les machines à sous (6,6 %). Les autres types de JAH (autres jeux de casinos, paris hippiques, poker) sont pratiqués par moins de 5,0 % de la population.
- Plus de la moitié des joueurs au cours de l'année (52,2 %) n'ont misé de l'argent que sur un seul type de JAH. Autrement dit, 47,8 % ont misé de l'argent sur au moins deux types de JAH distincts. Un joueur sur dix (9,8 %) a misé de l'argent sur trois types de JAH.
- L'utilisation d'Internet dans la pratique des JAH (exclusive ou en association avec un point de vente) concerne 31,8 % des joueurs en 2023.
- Le recours à Internet dans la pratique des JAH est majoritaire parmi les joueurs de paris sportifs (74,9 %, malgré un réseau de plus de 29 000 points de vente) et de poker (65,3 %). Il concerne près d'un tiers des joueurs de paris hippiques (30,7 %) et de jeux de tirage (30,5 %).
- Malgré l'absence d'une offre légale sur Internet, 7,8 % des joueurs de machines à sous ont déclaré y avoir joué sur Internet pour tout ou partie de leurs jeux.
- En 2023, près de 5 % des joueurs dans l'année sont des joueurs problématiques au sens de l'Indice canadien du jeu excessif (ICJE). Rapporté à l'ensemble de la population générale française des adultes de 18-75 ans, le jeu à risque modéré concerne 1,7 % d'entre eux et le jeu à risque excessif en concerne 0,8 %, sans évolution depuis 2019.
- Entre 2019 et 2023, les types de jeux dont la pratique a le plus augmenté sont le poker (2,7 % *versus* 1,4 %), les machines à sous (6,6 % *versus* 4,6 %) et les autres jeux de casino (4,7 % *versus* 2,8 %). Pour les autres types de JAH, les évolutions restent plus contenues.

# INTRODUCTION

L'observation des pratiques de jeux d'argent et de hasard (JAH) dans la population générale française adulte est réalisée en France depuis 2010 avec l'intégration pour la première fois d'un module JAH dans l'enquête du Baromètre de Santé publique France (SpF), renouvelée ensuite en 2014 et 2019.

Alors que la pratique des JAH dans l'année apparaissait en baisse parmi les 18-75 ans entre 2014 et 2019 (57,1 % *versus* 47,0 %) et ce dans un contexte de croissance économique du marché des JAH en progression quasi continue depuis 2014, à l'exception de la période de pandémie Covid-19 (Eroukmanoff, 2022), qu'en est-il en 2023 ?

L'enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP) (voir encadré « Repères méthodologiques »), réalisée en 2023 par l'OFDT, a interrogé un échantillon représentatif de 6 104 individus âgés de 18 à 75 ans sur leurs pratiques de JAH, suivant une méthodologie identique à celle du Baromètre de Santé publique France. Sur l'ensemble de l'échantillon, 3 050 individus ont déclaré avoir misé de l'argent sur un JAH au moins une fois au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête (joueurs dénommés par la suite « joueurs dans l'année »). Ces nouvelles données vont permettre d'actualiser les connaissances sur les pratiques de jeu en population adulte (18-75 ans) et d'en décrire les évolutions.

Une première partie s'attache à décrire et qualifier la pratique de JAH par type de jeu observé en 2023. Qui sont les joueurs ? Quels sont les types de JAH les plus joués, selon quelle fréquence de jeu ? Dans quelle proportion les joueurs ont-ils recours à Internet dans leur pratique de jeu ? Observe-t-on des différences importantes selon le type de JAH ?

Une seconde partie aborde la prévalence du jeu problématique, c'est-à-dire la proportion de joueurs ayant une pratique « problématique » du jeu au regard des critères de repérage de l'indice canadien du jeu excessif (ICJE) (voir encadré ICJE).

Enfin, une dernière partie s'attache à rendre compte des grandes évolutions intervenues entre 2019 et 2023. Le profil des joueurs a-t-il évolué sur cette période ? La proportion de joueurs problématiques est-elle sensiblement la même entre 2019 et 2023 ?

## Repères méthodologiques

### **EROPP : Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes**

L'édition 2023 d'EROPP, dont la méthodologie est similaire à celle des enquêtes Baromètre santé des années antérieures, consiste en une enquête téléphonique de type *computer-assisted telephone interview*. Du fait de l'utilisation préférentielle du téléphone mobile par une partie de la population, y compris parmi ceux disposant d'une ligne fixe, deux échantillons aléatoires ont été constitués (numéros générés aléatoirement) : l'un interrogé sur ligne fixe, l'autre sur téléphone mobile.

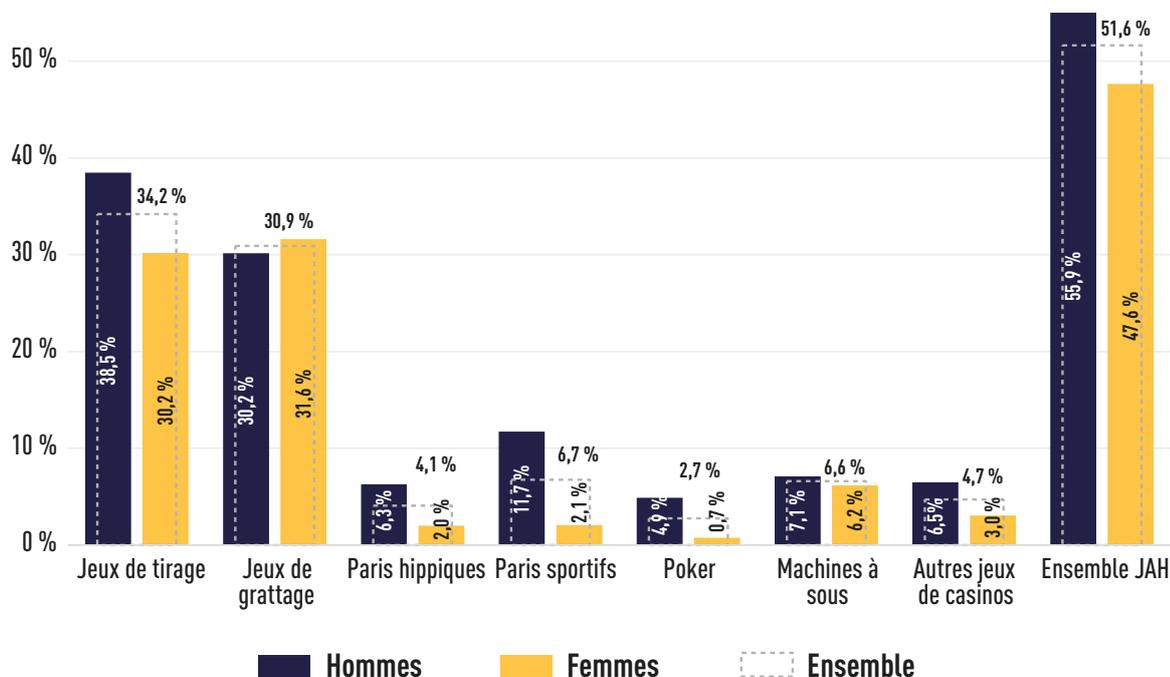
L'enquête de terrain, confiée à l'institut Ipsos, s'est déroulée du 22 mars au 29 juillet 2023 auprès d'un échantillon représentatif de la population francophone de France hexagonale âgée de 18 à 75 ans. L'échantillon comprend au total 14 984 personnes. La passation du questionnaire a duré en moyenne 28 minutes. La thématique des jeux d'argent et de hasard a fait l'objet d'un module complémentaire posé auprès de 6 104 individus sur leur pratique de JAH au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

Les données ont été redressées sur la structure de la population française décrite dans l'Enquête emploi en continu de 2022 à partir des variables croisées suivantes : sexe, âge, région de résidence, taille d'unité urbaine, taille du foyer et niveau de diplôme.

# LA PRATIQUE DES JAH EN FRANCE EN 2023

## Niveaux de pratique dans l'année par type de jeu

Figure 1. Part des 18-75 ans ayant joué à un JAH au cours des douze derniers mois par type de jeu et selon le sexe en 2023 (%)



Lecture : en 2023, parmi les 18-75 ans, 34,2 % ont déclaré avoir misé de l'argent à un jeu de tirage au cours des douze derniers mois.

Source : EROPP 2023 - OFDT

En 2023, parmi les 18-75 ans, plus d'une personne sur deux (51,6 %) a déclaré avoir joué à un JAH au cours des douze derniers mois. Les jeux de tirage et les jeux de grattage sont ceux les plus pratiqués en population adulte, avec respectivement 34,2 % et 30,9 %. Viennent ensuite les paris sportifs (6,7 %) et les jeux de machines à sous (6,6 %). Les autres types de JAH (autres jeux de casinos, paris hippiques, poker) sont pratiqués par moins de 5 % de la population (4,7 %, 4,1 % et 2,7 %).

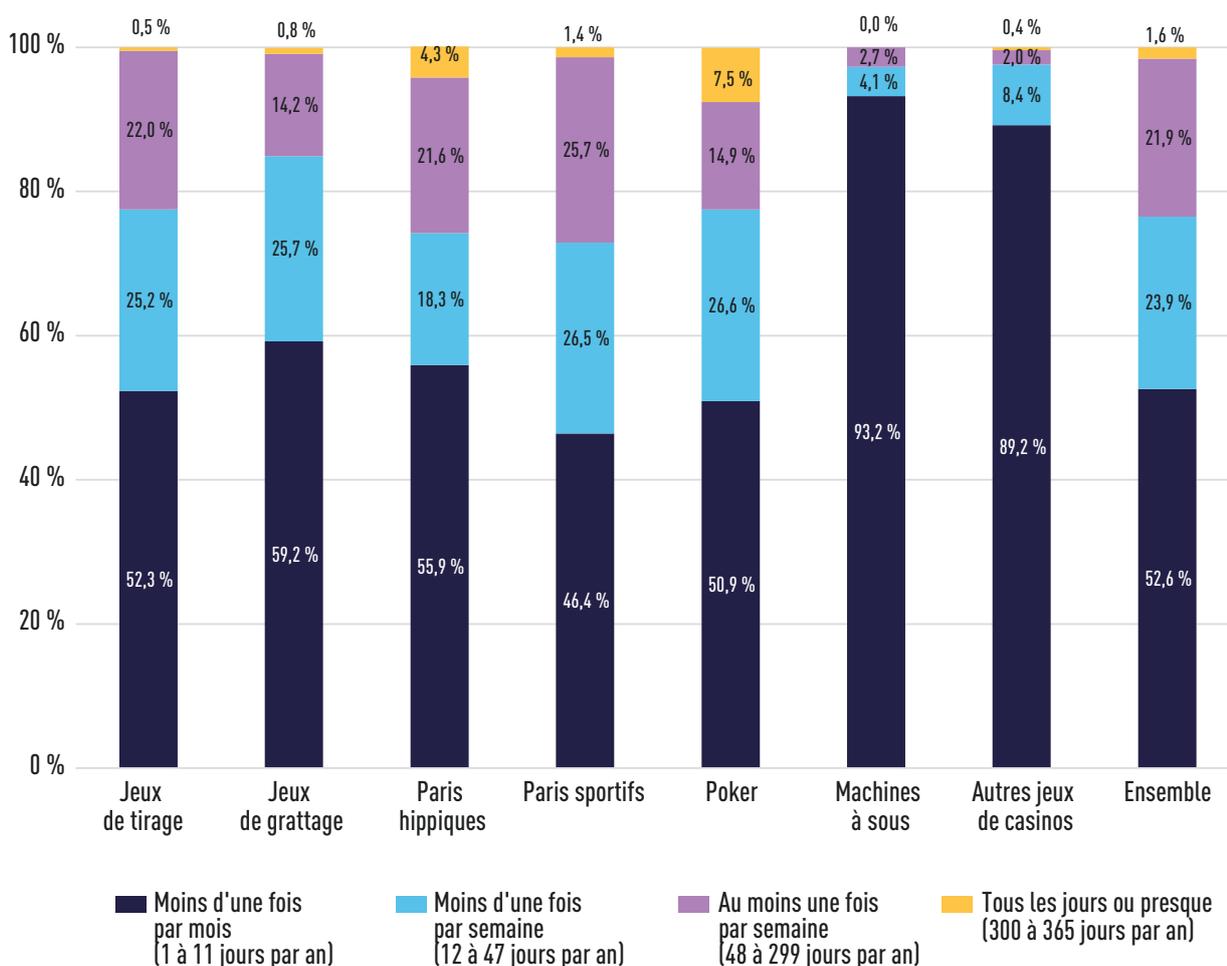
La pratique des JAH est un comportement que l'on retrouve davantage chez les hommes (55,9 % *versus* 47,6 %, soit une différence de 8,3 points). Cela se vérifie pour l'ensemble des jeux, à l'exception des jeux de grattage et des machines à sous pour lesquels il n'existe pas de différence significative entre les hommes et les femmes. Le poker et le pari sportif sont les deux activités pour lesquelles on observe le déséquilibre le plus important : les hommes sont respectivement près de 7 et 6 fois plus nombreux que les femmes à y avoir joué.

## Fréquence de jeu au cours de l'année

Une majorité des joueurs (52,6 %) dans l'année jouent de manière occasionnelle, c'est-à-dire moins de 12 jours par an. Par complément, près de la moitié des joueurs (47,4 %) ont misé de l'argent sur un JAH au moins une fois par mois. Dans le détail, près d'un quart des joueurs (23,9 %) a joué plusieurs fois par mois (entre 12 et 47 jours par an), un joueur sur cinq (21,9 %) a joué de façon hebdomadaire (entre 48 et 299 jours par an) et 1,6 % a joué quasi-quotidiennement (soit entre 300 et 365 jours par an).

Cette fréquence dans la pratique des JAH varie selon le type de JAH. La très grande majorité des joueurs de machines à sous et de jeux de casino sont des joueurs très occasionnels (respectivement 93,2 % et 89,2 %). Jouer régulièrement (soit entre 48 et 299 jours par an, ce qui correspondrait peu ou prou à une à cinq fois par semaine) concerne principalement les joueurs de paris sportifs (25,7 %), les joueurs de jeux de tirage (22,0 %) et les parieurs hippiques (21,6 %). Le jeu quasi-quotidien (soit plus de 299 jours par an) s'observe plus particulièrement chez les joueurs de poker (7,5 %) ainsi que chez les joueurs de paris hippiques (4,3 %). À noter que le jeu quotidien concerne moins de 1,4 % de la pratique des joueurs pour les autres types de JAH et apparaît inexistant parmi les joueurs de machines à sous.

**Figure 2. Fréquence de jeu selon le type de JAH en 2023 parmi les participants ayant joué au moins une fois au cours des 12 derniers mois (%)**



Lecture : en 2023, parmi les joueurs de jeux de tirage dans l'année, 52,3 % ont misé de l'argent moins d'une fois par mois (soit entre 1 et 11 jours dans l'année).

Source : EROPP 2023 - OFDT

## Profil sociodémographique des joueurs

Comparativement aux non-joueurs, la pratique des JAH au cours de l'année est plus fréquente parmi les hommes (parmi les non-joueurs, 44,2 % sont des hommes, contre 52,4 % parmi les joueurs dans l'année). Comparativement aux plus jeunes (18-24 ans) et aux plus âgés (65-75 ans), la pratique des JAH au cours de l'année est plus fréquente parmi les 25-54 ans : parmi les non-joueurs, 13,9 % ont 18-24 ans, contre 10,2 % parmi les joueurs dans l'année (respectivement 20,5 % et 15,7 % pour la classe d'âge 65-75 ans).

Déclinée selon la structure du ménage, la pratique des JAH au cours de l'année est plus fréquente parmi les personnes en couple avec enfant(s) (35,9 % des joueurs dans l'année *versus* 27,7 % chez les non-joueurs) et moindre parmi les ménages composés d'une personne (17,6 % des joueurs dans l'année *versus* 21,7 % chez les non-joueurs).

La pratique des JAH au cours de l'année varie également en fonction des disparités territoriales appréhendées par la concentration démographique de la zone de résidence. Comparativement aux non-joueurs, la pratique du JAH est davantage présente parmi les individus résidant au sein d'agglomérations de taille intermédiaire comprise entre 2 000 et 19 999 habitants (20,3 % parmi les joueurs *versus* 16,5 % parmi les non-joueurs). À l'inverse, au sein d'environnements plus urbains, parmi les non-joueurs, 45,1 % résident dans des zones de plus de 200 000 habitants, contre 40,4 % parmi les joueurs.

**Tableau 1. Caractéristiques sociodémographiques des joueurs dans l'année âgés de 18-75 ans en 2023 (%)**

	Non-joueur		Joueur	
N	N = 3 054		N = 3 050	
				Test
<b>Sexe</b>				
Hommes	44,2 %	<	52,4 %	***
Femmes	55,8 %	>	47,6 %	***
<b>Structure du ménage</b>				
Ménage d'une personne	21,7 %	>	17,6 %	***
Famille monoparentale	8,5 %	≈	8,1 %	NS
Couple sans enfant	27,9 %	≈	27,3 %	NS
Couple avec enfant(s)	27,7 %	<	35,9 %	***
Autre situation	14,2 %	>	11,1 %	***
<b>Classes d'âge</b>				
18-24 ans	13,9 %	>	10,2 %	***
25-34 ans	13,6 %	<	16,8 %	***
35-44 ans	16,0 %	<	19,9 %	***
45-54 ans	16,9 %	<	20,2 %	**
55-64 ans	19,1 %	≈	17,3 %	NS
65-75 ans	20,5 %	>	15,7 %	***
<b>Taille d'agglomération de résidence</b>				
Moins de 2 000 habitants	21,5 %	≈	22,0 %	NS
2 000 habitants à 19 999 habitants	16,5 %	<	20,3 %	***
20 000 habitants à 199 999 habitants	17,0 %	≈	17,3 %	NS
Plus de 200 000 habitants	45,1 %	>	40,4 %	***
<b>Revenu par unité de consommation</b>				
Moins de 1 160 €	29,5 %	>	25,5 %	***
De 1 160 à 1 760 €	23,4 %	≈	23,8 %	NS
De 1 760 à 2 510 €	22,4 %	<	27,5 %	***
Plus de 2 510 €	11,9 %	≈	13,5 %	NS
Non renseigné	12,9 %	>	9,8 %	***

\*\*, \*\*\* : test du khi-2 significatif respectivement au seuil de 0,01 et 0,001. NS : non significatif.

Lecture : en 2023, parmi les non-joueurs âgés de 18 à 75 ans, 44,2 % sont des hommes.

Note : les personnes de la catégorie « non renseigné » n'ayant pas répondu à la question du revenu s'avèrent en moyenne plus jeunes, 27,1 % ayant moins de 25 ans (*versus* 10,1 % parmi ceux ayant déclaré un revenu), et sont moins en situation d'activité professionnelle (47,0 % *versus* 59,9 % parmi ceux ayant déclaré un revenu).

Source : EROPP 2023 - OFDT

Comparativement aux non-joueurs, la pratique du JAH est davantage présente parmi les individus disposant de ressources financières intermédiaires comprises entre 1 760 et 2 510 € (parmi les non-joueurs, 22,4 % sont dans cette tranche de revenu *versus* 27,5 % parmi les joueurs). À l'inverse, elle est moins présente parmi les individus aux revenus les plus faibles (parmi les non-joueurs, 29,5 % disposent d'un revenu inférieur à 1 160 € *versus* 25,5 % parmi les joueurs).

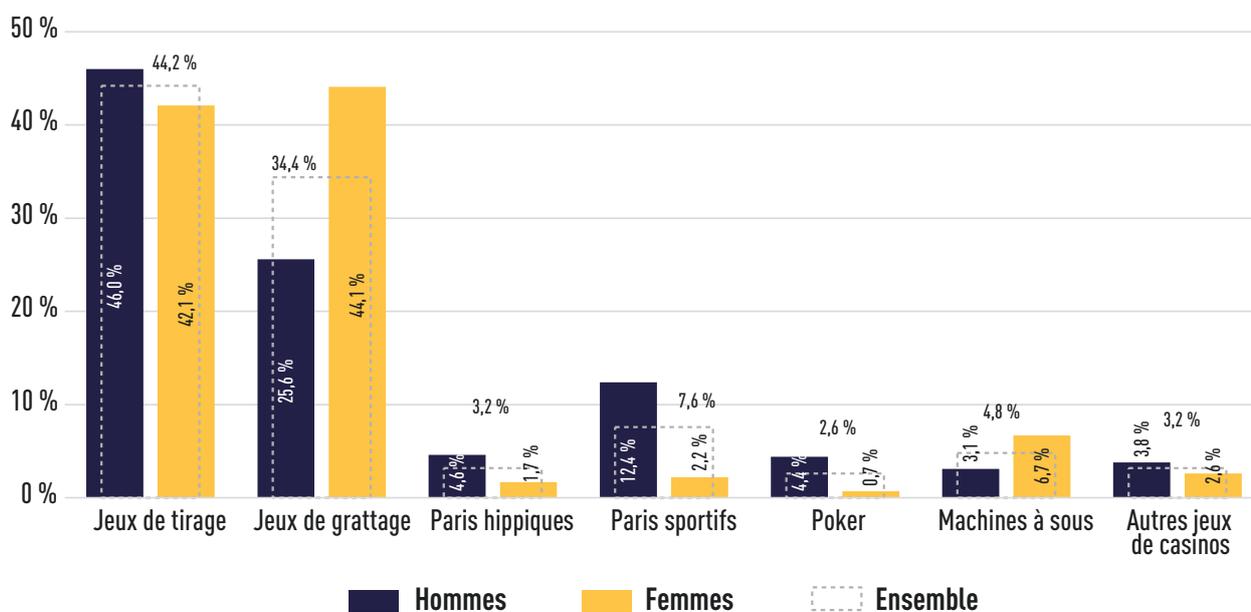
## Type de jeu le plus investi

Si la fréquence de jeu est une caractéristique importante pour évaluer l'intensité, voire l'investissement financier des joueurs, d'autres éléments plus subjectifs peuvent également traduire l'implication perçue d'un joueur dans sa pratique des JAH. À ce titre, les joueurs étaient invités à se positionner sur le type de jeu qu'ils estimaient comme étant le plus investi, c'est-à-dire le jeu pour lequel le joueur avait dépensé le plus d'argent et/ou passé le plus de temps (ce qui peut aussi vouloir dire passer du temps à préparer son jeu, une grille de loto, par exemple, voire à y penser en attendant de jouer).

Les jeux de tirage sont de loin ceux qui sont considérés comme étant les plus investis par les joueurs (44,2 % des joueurs). Viennent ensuite les jeux de grattage (déclarés par 34,4 % des joueurs), les paris sportifs (7,6 % des joueurs), les machines à sous (4,8 % des joueurs) et, à parts égales, les paris hippiques et les autres jeux de casinos (3,2 % des joueurs). Enfin, le poker est cité par 2,6 % des joueurs.

Pour les jeux de grattage et les machines à sous, il y avait plus de femmes que d'hommes à les déclarer comme étant leurs jeux les plus investis (respectivement 44,1 % *versus* 25,6 % et 6,7 % *versus* 3,1 %). Pour tous les autres types de jeux, à l'exception des autres jeux de casinos, ils étaient plus souvent mentionnés par les hommes que par les femmes comme étant leur type de jeu le plus investi. Les jeux de poker et de paris sportifs sont ceux pour lesquels le déséquilibre entre hommes et femmes est le plus important (respectivement 4,4 % pour les joueurs *versus* 0,7 % pour les joueuses, et 12,4 % *versus* 2,2 %).

**Figure 3. Type de jeu le plus investi parmi les joueurs dans l'année en 2023 et en fonction du sexe (%)**



Lecture : en 2023, parmi les joueurs dans l'année âgés de 18 à 75 ans, 44,2 % ont déclaré comme jeu le plus investi les jeux de tirage (46,0 % parmi les joueurs, 42,1 % parmi les joueuses).

Source : EROPP 2023 – OFDT

## Nombre de types de jeu pratiqués

La multi-activité, c'est-à-dire le fait de jouer à plusieurs types de JAH au cours de l'année, concerne près d'un joueur sur deux (47,8 %). Autrement dit, 52,2 % des joueurs n'ont misé de l'argent que sur un seul type de JAH. Plus précisément, 31,2 % des joueurs ont joué à deux types de jeux, 9,8 % à trois jeux, et 6,7 % à quatre jeux et plus parmi les sept types de JAH interrogés dans l'enquête. Le fait de jouer à différents types de JAH est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes (49,9 % versus 45,3 %).

**Tableau 2. Nombre de différents types de JAH joués en 2023 parmi les joueurs dans l'année et en fonction du sexe (%)**

Nombre de types de JAH	Parmi les joueurs dans l'année		
	Ensemble	Hommes	Femmes
1	52,2 %	50,1 %	54,7 %
2	31,2 %	27,4 %	35,3 %
3	9,8 %	11,9 %	7,5 %
4	4,5 %	7,2 %	1,5 %
5	1,6 %	2,2 %	1,0 %
6	0,6 %	1,2 %	-
7	0,0 %	0,0 %	-

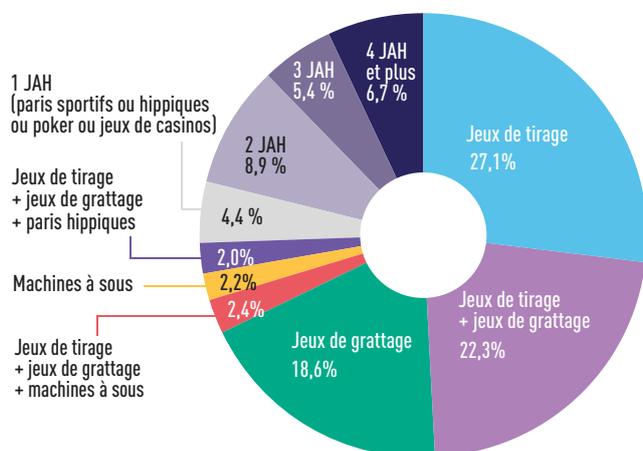
Lecture : en 2023, parmi les joueurs dans l'année, 52,2 % n'ont misé de l'argent qu'à un seul type de JAH.

Source : EROPP 2023 - OFDT

Parmi les joueurs dans l'année, 27,1 % n'ont joué qu'à des jeux de tirage, 22,3 % ont misé de l'argent à la fois sur des jeux de tirage et des jeux de grattage, et 18,6 % n'ont misé que sur des jeux de grattage. Ces trois comportements de jeu résument à eux seuls la pratique de près de sept joueurs sur dix (67,9 %). Les joueurs cumulant des jeux de tirage, des jeux de grattage et des paris hippiques représentent 2,0 % de l'ensemble de la pratique des joueurs. Sur l'ensemble des associations de jeu représentant moins de 2,0 % de la pratique des joueurs, celles-ci ont été regroupées suivant le nombre de JAH joués.

Le comportement de multi-activité diffère selon le sexe. Ainsi, la pratique exclusive des jeux de loterie (jeux de tirage et/ou jeux de grattage) concerne près de huit joueuses sur dix (77,1 %) contre 59,6 % pour les joueurs masculins.

**Figure 4. Types de JAH parmi les joueurs dans l'année en 2023 (%)**



Lecture : en 2023, parmi les joueurs dans l'année âgés de 18 à 75 ans, 27,1 % ont misé de l'argent exclusivement sur un jeu de tirage.

Source : EROPP 2023 – OFDT

## Recours à Internet

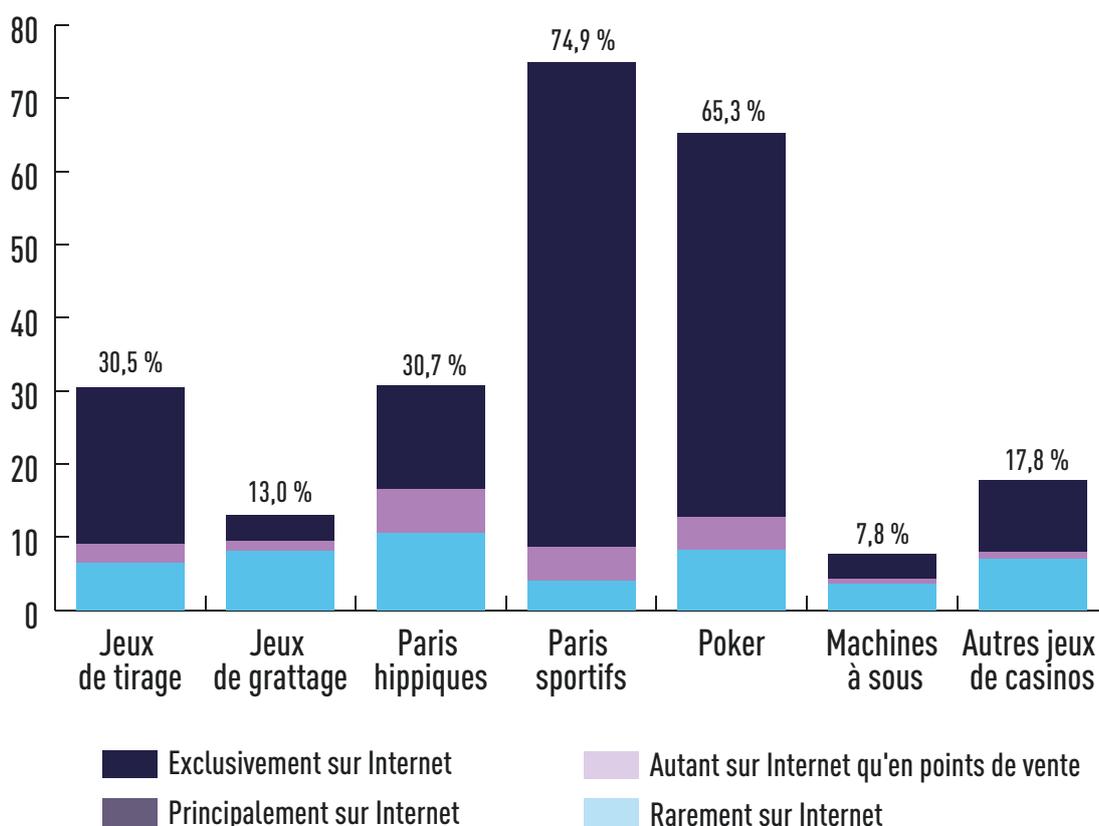
Si les supports de jeu traditionnels (points de vente de la Française des jeux (FDJ) ou du Pari mutuel urbain (PMU), établissements de casino, clubs de jeux, hippodromes) restent encore aujourd'hui largement prédominants, en 2023 le jeu en ligne a concerné 31,8 % de l'ensemble des joueurs. Ainsi, près d'un joueur sur trois a utilisé Internet pour au moins l'une de ces activités de jeu, avec cependant des variations importantes en fonction du type de JAH.

Internet est principalement utilisé par les joueurs de paris sportifs (74,9 %) ainsi que par les joueurs de poker (65,3 %). Pour les premiers, plus de la moitié (53,8 %) ont dit avoir utilisé uniquement Internet pour y jouer. Parmi les joueurs de poker, un tiers (35,5 %) y ont joué exclusivement sur Internet.

On trouve ensuite à parts égales les parieurs hippiques (30,7 %, dont 9,6 % de façon exclusive) et les joueurs de tirage (30,5 %, dont 16,3 % de façon exclusive). Enfin, par ordre décroissant, l'utilisation d'Internet concerne 17,8 % des joueurs de jeux de casinos (dont 7,9 % de façon exclusive), 13,0 % des joueurs de jeux de grattage (dont 2,6 % de façon exclusive) et 7,8 % des joueurs de machines à sous (dont 2,3 % de façon exclusive).

Afin d'éclairer ces chiffres, il est important de les mettre en perspective avec l'environnement de jeu disponible.

**Figure 5. Part du jeu en ligne selon le type de JAH en 2023 parmi les joueurs de 18-75 ans (%)**



Lecture : en 2023, parmi les joueurs de jeux de tirage dans l'année, 30,5 % ont utilisé au moins une fois Internet dans leur pratique de jeu.

Source : EROPP 2023 - OFDT

Les paris sportifs, les paris hippiques et les jeux de tirage et de grattage peuvent être pratiqués aussi bien sur Internet qu'en points de vente<sup>1</sup>, tous bénéficiant d'une grande accessibilité avec un large réseau de détaillants qui émaille tout le territoire. Pour le poker, les machines à sous et les autres jeux de casino, l'offre en points de vente se limite aux seuls établissements de casino (203 établissements en 2023, répartis de façon inégale sur le territoire car principalement implantés sur le littoral) et aux sept clubs de jeux parisiens (qui ne proposent pas de machines à sous).

Une partie des joueurs se détourne de l'offre proposée en points de vente au profit de celle sur Internet. Cela s'observe plus particulièrement chez les parieurs sportifs qui, pour moitié, jouent exclusivement auprès des opérateurs en ligne. Ce report de la pratique de jeu vers Internet s'observe également parmi les joueurs de tirage et parmi les parieurs hippiques, même si ces derniers associent plus fréquemment les points de vente et l'utilisation d'Internet. Seuls les jeux de grattage restent encore très majoritairement joués en points de vente.

En France, les machines à sous et les jeux de casino (hors poker) ne font pas l'objet à ce jour d'une offre encadrée sur Internet et cette pratique relève de fait d'une offre illégale. Ainsi, 7,8 % des joueurs de machines à sous ont utilisé Internet pour tout ou partie de leur pratique de jeu (dont 2,3 % de façon exclusive) et 17,8 % pour les joueurs de jeux de casino (dont 7,9 % de façon exclusive).

## Dépenses de jeu

En 2022, les Français ont consacré 12 % de leur budget loisirs aux jeux d'argent (Eroukmanoff, 2024), soit une dépense moyenne annuelle de 242 euros par adulte. Dans l'édition 2023 de l'enquête EROPP, chaque joueur était invité à déclarer le montant de sa dépense habituelle. Tous JAH confondus, un joueur sur deux a dépensé 72 euros ou moins dans l'année, tandis que parmi les 10 % des joueurs les plus dépensiers, leurs dépenses s'élevaient au-delà de 1 040 euros par an (Tableau 3).

**Tableau 3. Dépense dans l'année selon le type de JAH en 2023 (en euros)**

		1 <sup>er</sup> décile	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile	9 <sup>e</sup> décile
Jeux de tirage	(N = 2 024)	6	15	48	156	520
Jeux de grattage	(N = 1 716)	5	10	40	120	364
Paris hippiques	(N = 204)	5	10	48	416	2 080
Paris sportifs	(N = 340)	10	30	120	440	1 560
Poker	(N = 129)	10	40	120	600	3 600
Machines à sous	(N = 380)	10	20	40	100	500
Autres jeux de casino	(N = 300)	20	30	60	200	720
<b>Ensemble</b>	<b>(N = 2 984)</b>	<b>7</b>	<b>20</b>	<b>72</b>	<b>288</b>	<b>1 040</b>

Lecture : 10 % des joueurs de jeux de tirage ont misé au total un maximum de 6 euros en 2023 (1<sup>er</sup> décile). 10 % des joueurs de jeux de tirage ont misé au total au moins 520 euros en 2023 (9<sup>e</sup> décile).

Source : EROPP 2023 - OFDT

Les jeux de paris sportifs, de poker et les jeux de casino sont ceux pour lesquels les niveaux de dépense sont les plus importants : un joueur sur deux a ainsi dépensé au cours de l'année plus de 120 euros en paris sportifs et poker (60 euros pour les autres jeux de casinos).

S'agissant des jeux de tirage et de grattage, la moitié des joueurs ont respectivement dépensé au plus 48 euros et 40 euros au cours de l'année.

1. En 2023, on comptabilisait sur l'ensemble du territoire hexagonal environ 29 000 points de vente commercialisant des paris sportifs, des jeux de tirage et des jeux de grattage, et près de 14 000 points de vente commercialisant des paris hippiques.

On note une dispersion plus grande pour les paris hippiques, les paris sportifs et le poker que pour les autres types de JAH. Ainsi, au sein d'une même activité de jeu, certains joueurs sont amenés à dépenser beaucoup plus quand d'autres ne consacrent que des sommes modestes. La dépense est donc plus inégalement répartie. À l'inverse, pour les jeux de tirage, de grattage, de machines à sous et d'autres jeux de casinos, la dispersion des dépenses est moins grande.

## Zoom sur les jeux de tirage et de grattage

Des questions spécifiques sur les jeux de loterie ont permis de distinguer trois catégories de jeux de tirage<sup>2</sup> :

- le Loto®, l'EuroMillion® et le Kéno® ;
- l'Amigo® ;
- tous les autres jeux de tirage.

Les jeux de tirage sont pour l'essentiel portés par le Loto® et ses équivalents : 33,7 % des 18-75 ans ont acheté au moins une grille de jeu au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Le jeu Amigo®, dont la fréquence de tirage, à la différence du Loto®, est quotidienne (un tirage toutes les 5 minutes), a concerné 2,9 % des 18-75 ans. Enfin, seule 1,6 % de la population majeure a réalisé une mise sur un autre jeu de tirage. Parmi les joueurs de jeux de tirage, la très grande majorité (89,1 %) n'a misé de l'argent que sur une seule des trois catégories définies.

Pour les jeux de grattage, différentes catégories ont été constituées en fonction de leur valeur d'achat :

- ceux d'une valeur inférieure à 5 € (tels que Morpion® ou Banco®) ;
  - ceux d'une valeur de 5 € (tels que Cash® ou Jackpot®) ;
  - ceux d'une valeur égale ou supérieure à 10 € (tels que Mission Patrimoine® ou Millionnaire®).
- Signalons que pour chacune de ces trois classes correspond des montants de gains proportionnels.

En 2023, 26,5 % des 18-75 ans ont acheté au moins un ticket à gratter d'une valeur inférieure à 5 €. Ils étaient 19,1 % à avoir acheté au moins un ticket à 5 €, et 4,7 % au moins un ticket à 10 € et plus. Contrairement aux joueurs de jeux de tirage, plus d'un joueur de jeux de grattage sur deux (52,3 %) a déclaré avoir acheté des tickets sur au moins deux gammes de valeurs différentes.

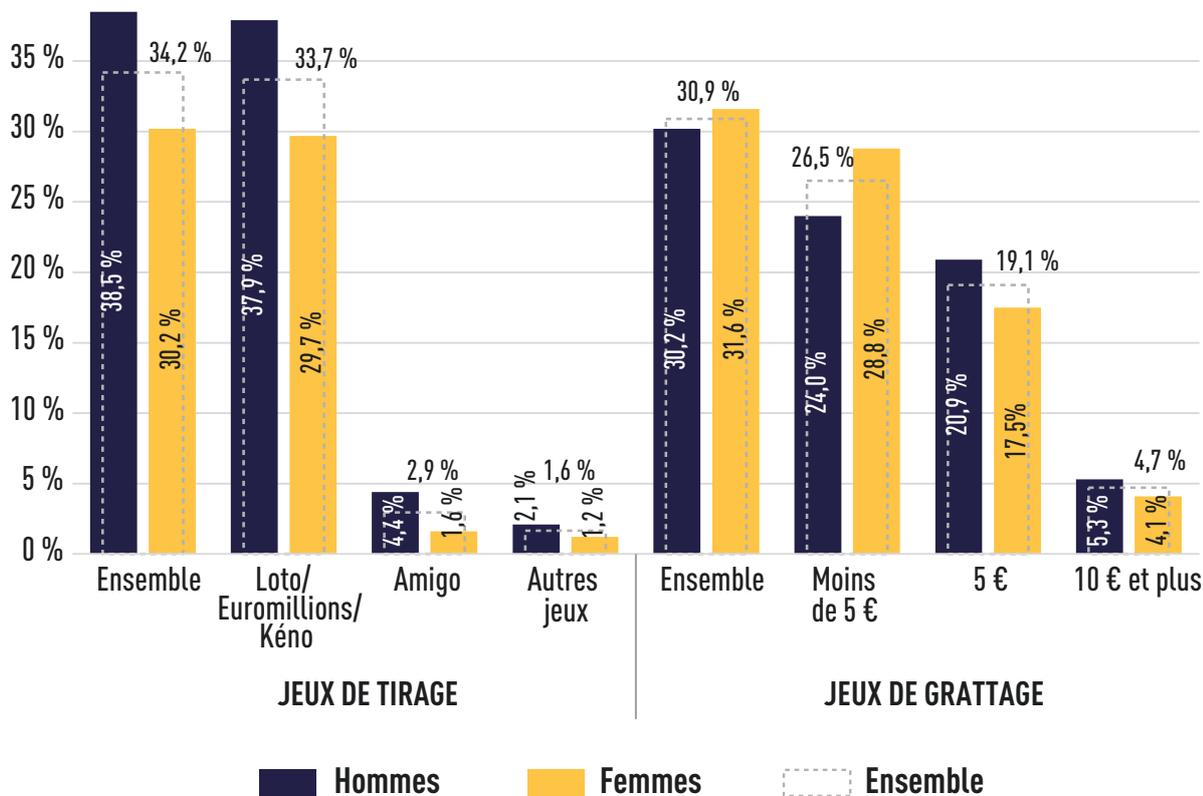
Si l'on n'observe pas de différence significative par sexe en termes de niveau de pratique lorsque l'on considère l'ensemble des jeux de grattage (respectivement 30,2 % *versus* 31,6 %), les femmes privilégient les tickets à moins de 5 € (28,8 % *versus* 24,0 % pour les hommes, soit une différence de 4,8 points). À l'inverse, les hommes misent davantage sur des tickets à 5 € (20,9 % parmi les hommes *versus* 17,5 % parmi les femmes) et 10 € (5,3 % parmi les hommes *versus* 4,1 % parmi les femmes). Les hommes semblent donc privilégier des gains plus importants sans prendre en considération le risque de perte plus élevé.

Pour les jeux de tirage, quel que soit le type de jeu, les hommes jouent plus que les femmes.

---

2. On distingue au sein des jeux de tirage les « jeux de tirage traditionnels », les « jeux de tirage à tirages successifs » et les « jeux de tirage additionnels ». Pour les « jeux de tirage traditionnels », l'intervention du hasard prend la forme d'un tirage organisé une à deux fois par jour maximum. Il s'agit du Loto® (3 tirages par semaine), d'EuroMillions® (2 tirages par semaine), du Kéno® (2 tirages par jour), ou plus récemment d'Eurodreams® (2 tirages par semaine), commercialisé en novembre 2023. Ces jeux se caractérisent par des montants de jackpots très élevés (supérieurs au million d'euros). Pour les « jeux de tirage à tirages successifs », l'intervention du hasard prend la forme de tirages organisés plusieurs fois dans la même journée (un tirage toutes les cinq minutes selon la tranche horaire). Il s'agit du jeu Amigo®, dont le gain maximal est de 100 000 euros. Enfin, les « jeux de tirage additionnels » ne sont proposés qu'en complément d'un autre ou de plusieurs autres jeux, de manière facultative ou non. Il s'agit par exemple de My Million® et Étoile+® pour EuroMillions®, du second tirage pour le Loto® et de Joker+®.

**Figure 6. Part des 18-75 ans ayant joué à un jeu de loterie au cours des 12 derniers mois selon le sexe et le type de jeu en 2023 (%)**



Lecture : en 2023, parmi les 18-75 ans, 34,2 % ont déclaré avoir misé de l'argent sur un jeu de tirage au cours des douze derniers mois (38,5 % parmi les hommes, 30,2 % parmi les femmes).

Source : EROPP 2023 - OFDT

# LE JEU PROBLÉMATIQUE

Les jeux d'argent et de hasard sont reconnus comme potentiellement addictifs (DSM-5<sup>3</sup>) dans la mesure où pour certains joueurs on observe : une perte de contrôle, une incapacité à s'arrêter de jouer ou à jouer moins malgré les conséquences négatives. Ces dernières peuvent être financières (surendettement), mais aussi sociales (difficultés avec l'entourage, isolement), professionnelles ou familiales. L'Indice canadien du jeu excessif (ICJE) est une échelle de mesure du risque d'addiction au jeu. Mobilisé dans de nombreux pays, c'est l'outil privilégié de mesure retenu en France dans les enquêtes épidémiologiques en population générale.

Dans l'édition 2023 d'EROPP, tous les participants ayant déclaré avoir joué au moins une fois à un JAH au cours des 12 derniers mois étaient invités à répondre à cette échelle, et, en fonction de leurs scores, les joueurs étaient affectés à différentes catégories de risque (voir encadré « L'Indice canadien du jeu excessif »).

## L'Indice canadien du jeu excessif (ICJE) (Ferris *et al.*, 2001)

Échelle développée par le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, cet instrument de mesure comprend 9 items dont les quatre modalités « jamais », « parfois », « la plupart du temps », « presque toujours » sont numérotées de 0 à 3. Chaque répondant se voit alors attribuer un score compris de 0 à 27.

### Les items de l'ICJE :

Au cours des douze derniers mois...

1. Avez-vous misé plus d'argent que vous pouviez vous permettre de perdre ?
2. Avez-vous besoin de miser de plus en plus d'argent pour avoir la même excitation ?
3. Avez-vous rejoué une autre journée pour récupérer l'argent que vous aviez perdu en jouant ?
4. Avez-vous vendu quelque chose ou emprunté pour obtenir de l'argent pour jouer ?
5. Avez-vous déjà senti que vous aviez peut-être un problème avec le jeu ?
6. Le jeu a-t-il causé chez vous des problèmes de santé, y compris du stress ou de l'angoisse ?
7. Des personnes ont-elles critiqué vos habitudes de jeu ou dit que vous aviez un problème avec le jeu ?
8. Vos habitudes de jeu ont-elles causé des difficultés financières à vous ou à votre entourage ?
9. Vous êtes-vous déjà senti coupable de vos habitudes de jeu ou de ce qui arrive quand vous jouez ?

### Interprétation :

- **Joueurs sans risque** : joueur ne présentant aucun critère indiquant qu'il pourrait se trouver en difficulté par rapport à sa conduite de jeu (score = 0) ;
- **Joueurs à faible risque** : joueur répondant à des critères indiquant qu'il a peu de chances de se trouver en difficulté par rapport à sa conduite de jeu (score = 1 à 2) ;
- **Joueurs à risque modéré** : joueur répondant à des critères indiquant qu'il pourrait se trouver en difficulté par rapport à sa conduite de jeu (score = 3 à 7) ;
- **Joueur excessif** : joueur répondant à des critères indiquant qu'il est vraisemblablement en grande difficulté par rapport à sa conduite de jeu, qui occasionne de probables pertes de contrôle (score = 8 et plus) ;
- **Joueur problématique** : joueur en situation de difficulté ou de grande difficulté par rapport à sa conduite de jeu (score = 3 et plus).

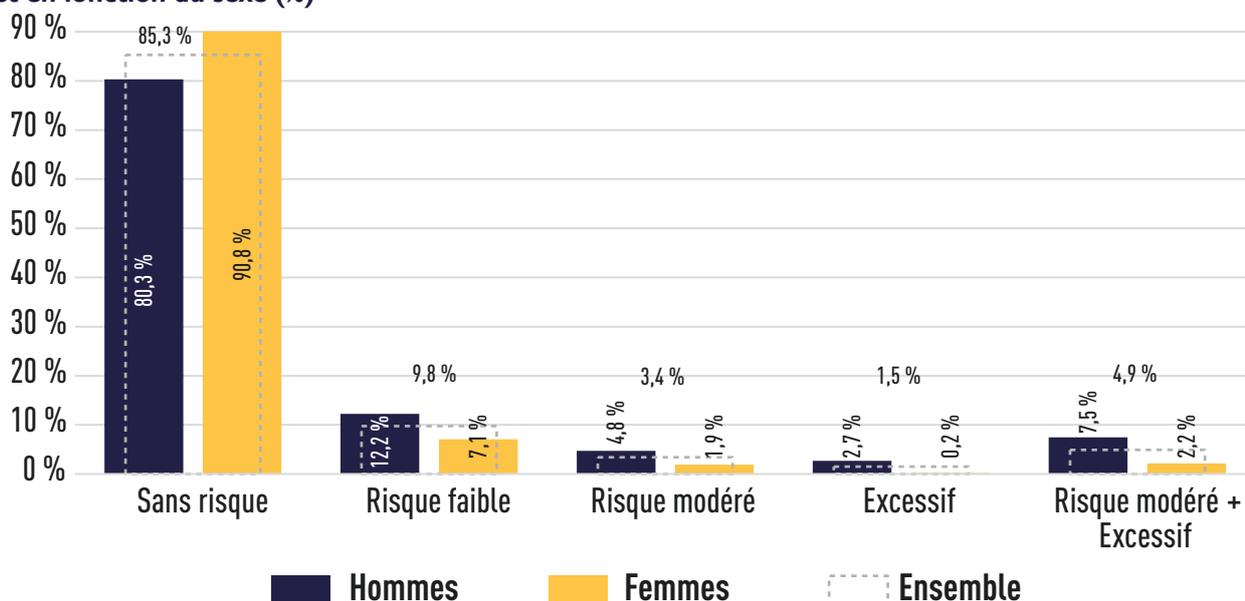
3. Abréviation de l'anglais : *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*, ouvrage de référence publié par l'Association américaine de psychiatrie (*American Psychiatric Association* ou APA) décrivant et classifiant les troubles mentaux.

## Prévalence du jeu à risque

Selon l'ICJE, 4,9 % des personnes ayant joué dans l'année ont été classées comme joueurs problématiques (dont 3,4 % à risque modéré et 1,5 % à risque excessif). Rapporté à la population majeure âgée de 18 à 75 ans, le jeu à risque modéré concerne 1,7 % de la population et 0,8 % pour le jeu à risque excessif, soit respectivement 810 000 et 360 000 adultes. Le jeu à risque faible, soit le fait de se voir attribuer un score à l'ICJE compris entre un et deux, concerne 5,0 % de la population française de plus de 18 ans.

La proportion de jeu à risque est plus élevée chez les hommes que chez les femmes : 80,3 % des joueurs masculins ont un score nul à l'ICJE et ne signalent aucune difficulté sur l'ensemble des dimensions explorées par l'ICJE, contre 90,8 % des joueuses (soit une différence de 10,5 points). Les joueurs masculins sont bien plus concernés par le jeu problématique (soit le cumul des joueurs à risque modéré et des joueurs à risque excessif) comparativement aux joueuses : 7,5 % *versus* 2,2 %, soit une différence de 5,3 points.

**Figure 7. Répartition des joueurs dans l'année par catégorie de risque suivant leur score à l'ICJE en 2023 et en fonction du sexe (%)**



Lecture : en 2023, parmi les joueurs dans l'année, 85,3 % ont été classés par l'ICJE comme joueur sans risque.

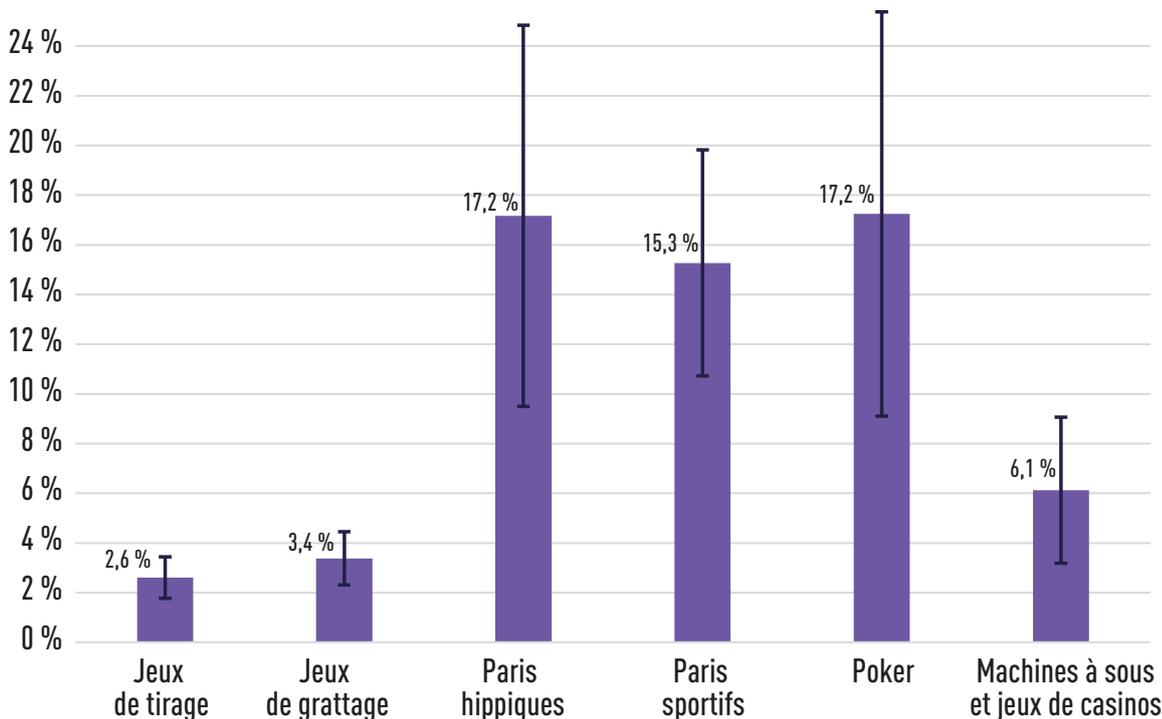
Source : *EROPP 2023 - OFDT*

## Le jeu problématique par type de JAH le plus investi

La prévalence de jeu problématique varie fortement selon le type de jeu le plus investi (voir définition supra). En ce qui concerne les jeux de tirage et les jeux de grattage, les parts de joueurs problématiques sont respectivement de 2,6 % et de 3,4 %. Pour les jeux de casinos et de machines à sous, la part des joueurs problématiques est de 6,1 %. Concernant les paris sportifs, la part de joueurs problématiques est de 15,3 %. Elle est de 17,2% pour les paris hippiques, ainsi que pour le poker (17,2 %).

La part des joueurs problématiques est statistiquement plus élevée pour les paris sportifs, les paris hippiques et le poker que pour les machines à sous et autres jeux de casinos, les jeux de grattage et de tirage.

**Figure 8. Part du jeu problématique des 18-75 ans selon le jeu le plus investi parmi les joueurs dans l'année en 2023 (%)**



Lecture : en 2023, parmi les joueurs ayant déclaré que les jeux de tirage étaient leurs jeux les plus investis, 2,6 % sont classés comme joueurs problématiques.

Note : chaque prévalence est accompagnée de son intervalle de confiance qui représente la fourchette de valeurs dans laquelle la prévalence réelle se situe pour un niveau de confiance donné (ici 95 %). Par exemple, pour les jeux de tirage, l'estimation de la prévalence du jeu problématique est de 2,6 %, avec 95 % de chance que la vraie valeur soit comprise entre 1,8 % et 3,4 %.

Source : *EROPP 2023 – OFDT.*

## Difficultés rencontrées par les joueurs

Parmi les différents comportements à risque explorés à travers l'ICJE, celui de rejouer pour combler une perte est la conduite la plus largement partagée par les joueurs : près d'un sur dix (7,9 %) a ainsi mentionné avoir eu ce type de conduite au cours de l'année.

La seconde difficulté la plus souvent rapportée concerne le fait d'avoir effectué une mise jugée trop importante : 5,0 % des joueurs ont déclaré avoir déjà misé plus d'argent qu'ils ne pouvaient se le permettre. Viennent ensuite le fait d'éprouver un sentiment de culpabilité consécutif à ses habitudes de jeu (4,2 %), et de ressentir avoir un problème de jeu (3,4 %).

Les items relatifs aux difficultés financières suscitées par la pratique de JAH (avoir vendu quelque chose ou emprunté pour obtenir de l'argent pour jouer ; difficultés financières consécutives aux habitudes de jeu) sont les dimensions les moins rapportées par les joueurs : respectivement 0,4 % et 1,3 %. Ce sont effectivement les dimensions relatives à la perte de contrôle (soit le souhait de se refaire, de miser plus pour conserver l'expérience du jeu attrayante, ou encore de dépasser un budget alloué) qui sont les plus souvent rapportées par les joueurs (11,0 % des joueurs en 2023).

Cette hiérarchie entre le type de problèmes rencontrés dans la pratique ne change pas substantiellement en fonction du sexe, mais la part des joueurs rencontrant une difficulté est systématiquement plus faible pour chacun des neuf items chez les femmes que chez les hommes.

**Tableau 4. Part des joueurs dans l'année de 18-75 ans ayant répondu « parfois », « la plupart du temps » ou « presque toujours » aux items de l'ICJE en 2023 et en fonction du sexe (%)**

	Femmes	Hommes	Ensemble
Avez-vous misé plus d'argent que vous pouviez vous permettre de perdre ?	3,1	6,8	5,0
Avez-vous besoin de miser de plus en plus d'argent pour avoir la même excitation ?	1,7	4,2	3,0
Avez-vous rejoué une autre journée pour récupérer l'argent que vous avez perdu en jouant ?	3,7	11,7	7,9
Avez-vous vendu quelque chose ou emprunté pour obtenir de l'argent pour jouer ?	0,2	0,7	0,4
Avez-vous senti que vous aviez peut-être un problème avec le jeu ?	0,8	5,7	3,4
Le jeu a-t-il causé chez vous des problèmes de santé, y compris le stress ou de l'angoisse ?	0,8	4,4	2,7
Des personnes ont-elles critiqué vos habitudes de jeu ou dit que vous aviez un problème avec le jeu ?	0,9	4,3	2,7
Vos habitudes de jeu ont-elles causé des difficultés financières à vous ou à votre entourage ?	0,8	1,9	1,3
Vous êtes-vous senti coupable de vos habitudes de jeu ou de ce qui vous arrive quand vous jouez ?	2,1	6,1	4,2

Lecture : parmi les femmes ayant joué à un JAH au cours de l'année, 3,1 % ont mentionné avoir déjà misé plus d'argent qu'elles ne pouvaient se le permettre (6,8 % parmi les joueurs masculins).

Source : *EROPP 2023 - OFDT*

## Facteurs associés au jeu problématique

Certaines caractéristiques sociodémographiques ainsi que certains comportements de jeu peuvent être liés au jeu problématique. Outre le type de JAH avec ses caractéristiques intrinsèques, le jeu problématique peut aussi dépendre de facteurs individuels tels que l'âge, le sexe, la situation socioéconomique et le comportement de jeu. Le fait pour un joueur de pratiquer son activité de JAH sur Internet ne l'expose pas aux mêmes risques qu'en points de vente. De même, le fait de multiplier ses mises sur plusieurs types de JAH relève d'un comportement individuel et peut être associé au jeu problématique.

Un modèle de régression logistique multivarié a été utilisé pour estimer les rôles propres à chacun de ces facteurs (tableau 5). La variable dépendante considérée était l'existence d'une pratique de jeu problématique, définie par un score à l'ICJE supérieur ou égal à 3. Les variables indépendantes introduites dans le modèle étaient le sexe, la classe d'âge du joueur, le jeu déclaré comme le plus investi, la fréquence annuelle de jeu (en 4 classes), le fait de jouer sur Internet et le nombre de jeux différents.

Les écarts, parfois importants, entre l'analyse bivariée de la part du jeu problématique selon le jeu le plus investi (figure 8) et les facteurs associés au jeu problématique (tableau 5) s'expliquent par le fait que ce type d'analyse permet de tenir compte de l'ensemble des caractéristiques des individus prises simultanément. Le contrôle de l'ensemble des effets de toutes les variables dans la survenue du jeu problématique permet ainsi de mesurer l'effet « propre » de chacune<sup>4</sup>.

4. Dans la figure 5, par exemple, la part de joueurs problématiques parmi ceux dont le jeu le plus investi est les jeux de casinos et de machines à sous apparaît relativement faible comparativement aux paris sportifs (6,1 % vs 15,3 %). La très grande majorité des joueurs de jeu de casinos et de machines à sous (y compris ceux dont il s'agit du jeu le plus investi) ont déclaré une pratique très occasionnelle au cours de l'année. Or, la fréquence de jeu apparaît fortement liée à une pratique problématique indépendamment du type de jeu (tableau 5) une fois contrôlés les effets des autres variables (sexe, classe d'âge, nombre de JAH joués et support de jeu). Le modèle suggère donc simplement qu'une fois la fréquence contrôlée, le risque de jeu problématique parmi les joueurs de casino est du même ordre de grandeur que pour ceux qui jouent aux paris sportifs alors même qu'ils sont bien plus nombreux à présenter un risque de jeu problématique.

**Tableau 5. Facteurs associés au risque de jeu problématique chez les 18-75 ans ayant joué à au moins un JAH en 2023**

	Facteurs associés	Modalités (% parmi les joueurs dans l'année)	Modalités		
			OR	OR IC0,95	Test
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>	Sexe	Femmes (47,6 %)	ref		
		Hommes (52,4 %)	2,0	[ 1,3 - 3,1 ]	**
	Classes d'âge	18-24 ans (10,2 %)	ref		
		25-34 ans (16,8 %)	0,5	[ 0,3 - 0,9 ]	*
		35-54 ans (40,0 %)	0,5	[ 0,3 - 0,8 ]	**
55-75 ans (33,0 %)	0,2	[ 0,1 - 0,4 ]	***		
<b>Jeu d'argent et de hasard le plus investi</b>	Type de JAH	Jeux de tirage (44,2 %)	ref		
		Jeux de grattage (34,4 %)	1,3	[ 0,8 - 2,1 ]	NS
		Paris hippiques (3,2 %)	3,7	[ 1,8 - 7,6 ]	***
		Paris sportifs (7,6 %)	2,4	[ 1,3 - 4,3 ]	**
		Poker (2,6 %)	1,9	[ 0,8 - 4,5 ]	NS
		Machines à sous (4,8 %)	2,8	[ 1,2 - 6,6 ]	*
		Autres jeux de casinos (3,2 %)	2,0	[ 0,8 - 5 ]	NS
<b>Comportement de jeu</b>	Joueur Internet <sup>1</sup>	Non (74,8 %)	ref		
		Oui (25,2 %)	1,0	[ 0,6 - 1,5 ]	NS
	Fréquence de jeu	1 à 11 jours/an (52,6 %)	ref		
		12 à 47 jours/an (23,9 %)	1,4	[ 0,8 - 2,4 ]	NS
		48 à 299 jours/an (21,9 %)	4,8	[ 3,0 - 7,8 ]	***
		300 à 365 jours/an (1,6 %)	12,8	[ 5,7 - 28,6 ]	***
	Nombre de JAH	1 JAH (52,2 %)	ref		
		2 JAH (31,2 %)	1,5	[ 0,9 - 2,4 ]	NS
		3 JAH (9,8 %)	1,9	[ 1,1 - 3,3 ]	*
		4 JAH et plus (6,7 %)	2,2	[ 1,2 - 4,0 ]	**

Lecture : parmi les joueurs dans l'année, 47,6 % sont des femmes et 52,4 % sont des hommes. Y compris en tenant compte des autres facteurs sociodémographiques et relatifs à la pratique de jeu présentés dans le tableau, les hommes ont environ un risque deux fois plus élevé que les femmes de présenter un jeu problématique.

\*, \*\*, \*\*\* significatif respectivement au seuil 0,05, 0,01, 0,001. NS : non significatif.

<sup>1</sup> Est considéré comme joueur sur Internet l'ensemble des joueurs associant au moins à part égale les points de vente et Internet dans leur pratique de jeu.

Source : **EROPP 2023 - OFDT**

Concernant les facteurs sociodémographiques, les hommes sont plus à risque de jeu problématique que les femmes (7,5 % des joueurs *versus* 2,2 % des joueuses ; OR = 2,0). Par ailleurs, le risque de jeu problématique diminue avec l'âge : si les joueurs de 18-24 ans représentent 10,2 % de l'ensemble de joueurs dans l'année, 12,3 % sont classés comme joueurs problématiques par l'ICJE. Les joueurs âgés de 25 à 34 ans représentent 16,8 % de l'ensemble des joueurs dans l'année mais affichent un niveau de jeu problématique bien moindre (5,2 %). Un gradient s'observe entre l'avancée en âge et le risque de jeu problématique. Comparativement aux joueurs dans l'année âgés de 18 à 24 ans, le risque de survenue du jeu problématique est environ divisé par deux entre 25 ans et 54 ans (OR = 0,5) et par cinq pour les 55-75 ans (OR = 0,2).

Concernant les types de JAH, approchés par la notion de jeu le plus investi, certains types de jeu apparaissent davantage liés au jeu problématique, notamment :

- La pratique du pari hippique, avec 3,2 % de joueurs dans l'année qui ont déclaré avoir passé le plus de temps et/ou miser le plus d'argent sur ce type de JAH. Parmi ces derniers, 17,2 % sont classés comme joueurs problématiques (OR = 3,7).
- Les paris sportifs, avec 7,6 % de joueurs dans l'année qui ont déclaré avoir passé le plus de temps et/ou miser le plus d'argent sur ce type de JAH. Parmi ces derniers, 15,3 % sont classés comme joueurs problématiques (OR = 2,4).
- La pratique des machines à sous, avec 4,8 % de joueurs dans l'année qui ont déclaré avoir passé le plus de temps et/ou miser le plus d'argent sur ce type de JAH. Parmi ces derniers, 5,3% sont classés comme joueurs problématiques (OR = 2,8).

Concernant les comportements de jeu, les facteurs suivants étaient associés au risque de jeu problématique :

- La fréquence annuelle de jeu, où l'on observe un gradient entre la fréquence de jeu et la prévalence du jeu problématique : parmi les joueurs qui jouent entre 48 et 299 jours par an (soit 1 à 5 fois par semaine), 10,9 % sont classés comme joueurs problématiques (OR = 4,8). Parmi les joueurs jouant au moins 300 jours par an, 39,8 % sont classés comme joueurs problématiques (OR = 12,8) (Binde *et al.*, 2017).
- La multi-activité, c'est-à-dire le fait d'avoir misé de l'argent sur différents types de JAH au cours de l'année est également un facteur associé au jeu problématique. Tout comme la fréquence de jeu, un gradient est observé : plus le nombre de jeux augmente, plus la part du jeu problématique est importante : 2,4 % de joueurs problématiques parmi les joueurs n'ayant joué qu'à un seul JAH, 4,5 % parmi ceux ayant joué à deux JAH, 10,1 % parmi ceux ayant joué à trois JAH et 18,8 % pour ceux ayant misé de l'argent sur au moins quatre JAH (Gooding et Williams, 2024 ; Mazar *et al.*, 2020).

Notons que le fait de jouer sur Internet n'était pas significativement associé au risque de jeu problématique.

## Prévenir et accompagner le jeu excessif : les obligations des opérateurs

En France, toute communication commerciale des opérateurs de jeux d'argent et de hasard à destination du public majeur est systématiquement accompagnée d'un message de prévention<sup>5</sup>. Cette obligation réglementaire est valable quel que soit l'opérateur et le support de communication utilisé.

L'édition 2023 de l'enquête EROPP permet d'apporter quelques éléments d'information sur la visibilité de ces messages de prévention. En 2023, 81,6 % des 18-75 ans déclaraient avoir vu ou entendu les messages de prévention accompagnant une communication d'un opérateur de jeux. Les joueurs dans l'année sont plus nombreux à en faire mention comparativement aux non-joueurs (88,2 % *versus* 74,6 %).

Parmi les joueurs qui jouent sur Internet (de façon exclusive ou en associant à part égale Internet et points de vente), 1,7 % ont déjà été contactés par un opérateur via un courriel pour les inciter à modérer leurs pratiques de jeu (0,9 % par téléphone). Les joueurs classés comme problématiques n'ont pas rapporté davantage d'échanges les invitant à une pratique de jeu plus raisonnée de la part d'un opérateur que les joueurs non problématiques.

---

5. Ce message de mise en garde, prévu à l'article D. 320-2 du Code de la sécurité intérieure, est le suivant : « Les jeux d'argent et de hasard peuvent être dangereux : pertes d'argent, conflits familiaux, addiction... Retrouvez nos conseils sur [joueurs-info-service.fr](http://joueurs-info-service.fr) (09 74 75 13 13 - appel non surtaxé) ».

## LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS ENTRE 2019 ET 2023

La comparaison des données issues des enquêtes<sup>6</sup> du Baromètre de Santé publique France de 2019 (Costes *et al.*, 2020 ; OFDT, 2022) et d'EROPP 2023 indique une augmentation de la part des joueurs parmi les 18-75 ans (47,0 % *versus* 51,6 %, soit une augmentation de + 4,6 points). Cette hausse entre 2019 et 2023 succède à une baisse observée entre 2014 et 2019.

À l'exception des paris hippiques pour lesquels une stagnation est observée, cette augmentation s'observe pour tous les autres types de JAH : + 3,5 points pour les jeux de tirage, + 4,0 points pour les jeux de grattage, + 1,4 point pour le poker, + 2,0 points et + 1,9 point respectivement pour les machines à sous et les jeux de casinos.

Pour certains types de JAH, la part des joueurs a doublé entre 2019 et 2023. C'est notamment le cas du poker (1,4 % de joueurs parmi les 18-75 ans en 2019, 2,7 % en 2023). Viennent ensuite par ordre décroissant les jeux de casinos (2,8 % de joueurs en 2019 contre 4,7 % en 2023), les machines à sous (4,6 % de joueurs en 2019 contre 6,6 % en 2023) et les paris sportifs (5,2 % de joueurs en 2019 contre 6,7 % en 2023). Pour les autres types de JAH, l'augmentation sur la période 2019-2023 reste plus contenue.

Décliné par sexe, la pratique des JAH est en augmentation chez les hommes pour tous les types de jeu entre 2019 et 2023 (à l'exception des paris hippiques). Chez les femmes, seuls certains jeux de tirage (notamment l'Amigo® et les autres jeux de tirage) ainsi que les jeux de grattage, de machines à sous et d'autres jeux de casino sont en augmentation. La progression de la pratique des JAH au cours de l'année observée sur la période 2019 et 2023 est donc diffuse car elle s'observe sur de nombreux types de jeu.

La part des joueurs problématiques est stable entre 2019 et 2023. Parmi les joueurs dans l'année en 2023, 4,9 % sont classés comme joueurs problématiques (*versus* 6,1 % en 2019, écart non statistiquement significatif). Plus globalement, pour l'ensemble des quatre catégories définies par l'ICJE (joueurs sans risque, joueurs à risque faible, joueurs à risque modéré et joueurs excessifs), aucune évolution statistiquement significative n'apparaît. Cette stabilité globale masque cependant une évolution du niveau de risque selon le sexe, avec une tendance à une diminution de la part des joueurs problématiques chez les femmes, notamment du fait d'une augmentation de la part des femmes ayant un score nul à l'ICJE : 90,8 % *versus* 86,1 % en 2019. Chez les femmes, la part du jeu problématique, soit le cumul des joueuses à risque modéré et excessives, a diminué de moitié (2,2 % en 2023 *versus* 4,3 % en 2019, soit une différence de - 2,1 points).

---

6. Les données de l'enquête Baromètre de Santé publique France sur les JAH ont été recalculées en excluant notamment les activités de eSports et de paris financiers afin d'établir un point de comparaison avec les données d'EROPP 2023. Les résultats présentés dans ce rapport sur la comparaison 2019-2023 peuvent donc légèrement différer avec les résultats des publications antérieures. En 2019, les jeux de grattage étaient uniquement dissociés entre les tickets de moins de 5 € et ceux de 5 € et plus.

Tableau 6. Évolution de la pratique des JAH chez les 18-75 ans suivant le type de JAH entre 2019 et 2023 en fonction du sexe (%)

Effectifs	2019			2023		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
	9 611	4 451	5 160	6 104	2 945	3 159
	IC 0,95					
Parmi l'ensemble des 18-75 ans						
Jeux de tirage dont	30,7	33,7	27,9	34,2	38,5	30,2
	[29,6 - 31,9]	[32,0 - 35,4]	[26,4 - 29,4]	[32,7 - 35,7]	[36,3 - 40,7]	[28,2 - 32,2]
Loto / Euromillions / Kéno	30,2	33,0	27,6	33,7	37,9	29,7
	[29,1 - 31,4]	[31,3 - 34,7]	[26,1 - 29,2]	[32,2 - 35,2]	[35,7 - 40,1]	[27,7 - 31,7]
Amigo	1,8	2,9	0,7	2,9	4,4	1,6
	[1,4 - 2,1]	[2,3 - 3,5]	[0,4 - 1,1]	[2,4 - 3,5]	[3,4 - 5,5]	[1,0 - 2,1]
Autres jeux de tirage	0,2	0,2	0,3	1,6	2,1	1,2
	[0,1 - 0,3]	[0,1 - 0,3]	[0,1 - 0,4]	[1,2 - 2,0]	[1,4 - 2,8]	[0,8 - 1,6]
Jeux de grattage dont	26,9	26,1	27,6	30,9	30,2	31,6
	[25,8 - 28,0]	[24,5 - 27,7]	[26,1 - 29,2]	[29,4 - 32,4]	[28,0 - 32,3]	[29,6 - 33,6]
Jeux de moins de 5 €	22,4	20,5	24,2	26,5	24,0	28,8
	[21,3 - 23,4]	[19,0 - 22,0]	[22,7 - 25,7]	[25,1 - 27,9]	[22,1 - 26,0]	[26,8 - 30,8]
Jeux de 5 € et plus	12,7	14,4	11,1	20,0	21,7	18,3
	[11,8 - 13,5]	[13,0 - 15,7]	[10,0 - 12,1]	[18,7 - 21,2]	[19,8 - 23,7]	[16,6 - 20,0]
Paris hippiques	3,7	5,5	1,9	4,1	6,3	2,0
	[3,2 - 4,1]	[4,7 - 6,4]	[1,4 - 2,3]	[3,4 - 4,7]	[5,0 - 7,5]	[1,4 - 2,6]
Paris sportifs	5,2	9,3	1,3	6,7	11,7	2,1
	[4,6 - 5,8]	[8,2 - 10,4]	[0,9 - 1,8]	[5,9 - 7,6]	[10,2 - 13,3]	[1,4 - 2,7]
Poker	1,4	2,3	0,5	2,7	4,9	0,7
	[1,1 - 1,7]	[1,7 - 2,8]	[0,3 - 0,8]	[2,2 - 3,3]	[3,8 - 5,9]	[0,3 - 1,1]
Machines à sous	4,6	4,7	4,5	6,6	7,1	6,2
	[4,1 - 5,1]	[4,0 - 5,4]	[3,7 - 5,2]	[5,8 - 7,4]	[5,9 - 8,2]	[5,1 - 7,2]
Autres jeux de casinos	2,8	3,8	1,9	4,7	6,5	3,0
	[2,4 - 3,2]	[3,1 - 4,5]	[1,4 - 2,4]	[4,1 - 5,3]	[5,5 - 7,5]	[2,3 - 3,8]
<b>Ensemble JAH</b>	<b>47,0</b>	<b>50,1</b>	<b>44,1</b>	<b>51,6</b>	<b>55,9</b>	<b>47,6</b>
	<b>[45,8 - 48,3]</b>	<b>[48,3 - 51,9]</b>	<b>[42,4 - 45,9]</b>	<b>[50,1 - 53,2]</b>	<b>[53,7 - 58,1]</b>	<b>[45,5 - 49,8]</b>
L'ICJE parmi l'ensemble des joueurs dans l'année						
Sans risque	83,2	80,5	86,1	85,3	80,3	90,8
	[81,8 - 84,7]	[78,5 - 82,6]	[84,2 - 88,0]	[83,7 - 86,9]	[77,7 - 82,9]	[89,0 - 92,6]
Risque faible	10,7	11,8	9,6	9,8	12,2	7,1
	[9,6 - 11,8]	[10,1 - 13,4]	[8,0 - 11,1]	[8,4 - 11,1]	[10,1 - 14,4]	[5,5 - 8,7]
Risque modéré	4,4	5,4	3,3	3,4	4,8	1,9
	[3,6 - 5,2]	[4,2 - 6,6]	[2,3 - 4,4]	[2,6 - 4,2]	[3,4 - 6,1]	[1,1 - 2,7]
Joueur Excessif	1,7	2,3	1,0	1,5	2,7	0,2
	[1,0 - 2,3]	[1,3 - 3,3]	[0,3 - 1,6]	[0,9 - 2,1]	[1,6 - 3,9]	[0 - 0,5]
Joueur Risqué modéré + Excessif	6,1	7,7	4,3	4,9	7,5	2,2
	[5,1 - 7,0]	[6,2 - 9,2]	[3,1 - 5,5]	[3,9 - 5,9]	[5,7 - 9,2]	[1,3 - 3]

Rouge, bleu : signale respectivement une hausse ou une baisse statistiquement significative entre 2019 et 2023 (test du khi-deux au seuil de 5%).

Lecture : Parmi l'ensemble des 18-75 ans, en 2019, 30,7 % ont misé de l'argent à un jeu de tirage au cours de l'année contre 34,2 % en 2023, soit une hausse significative entre 2019 et 2023. Parmi les hommes en 2023, 38,5 % ont misé de l'argent à un jeu de tirage (en hausse significative comparativement aux hommes en 2019).

Source : Baromètre de Santé publique France 2019 - exploitation OFDT ; EROPP 2023 - OFDT.

## CONCLUSION

Comparativement à 2019, davantage de personnes ont misé de l'argent sur un jeu d'argent et de hasard en 2023 au sein de la population française des 18-75 ans. Plus de la moitié ont misé de l'argent sur un JAH en 2023 (51,6 %) contre moins de la moitié en 2019 (47,0 %), soit une augmentation de + 4,6 points sur la période.

La pratique de JAH est, en 2023, plus fréquente tant chez les hommes que chez les femmes. Si l'augmentation de la pratique du jeu entre 2019 et 2023 est portée par les deux sexes, le fait d'être joueur au cours de l'année est un comportement qui est observé davantage chez les hommes pour lesquels, en 2023, plus de la moitié sont des joueurs au cours de l'année (55,9 % *versus* 47,6 % chez les femmes).

Les jeux de tirage représentent l'activité de jeu la plus largement pratiquée en France en 2023. Plus d'un tiers (34,2 %) de la population des 18-75 ans a misé au moins une fois de l'argent sur l'un de ces jeux, accessible tant sur Internet qu'auprès de 29 000 points de vente répartis sur l'ensemble du territoire. Les jeux de grattage, dont la commercialisation est réalisée uniquement par le même opérateur que pour les jeux de tirage, apparaissent comme le second type de JAH le plus fréquemment pratiqué, avec près d'un tiers (30,9 %) de joueurs dans l'année parmi les 18-75 ans. Du reste, les autres types de JAH sont, comparativement aux jeux de tirage et de grattage, moins fréquemment pratiqués. Moins de 10 % des 18-75 ans ont misé de l'argent en 2023 sur les paris sportifs (6,7 %) ou aux machines à sous (6,6 %). La pratique au cours de l'année des jeux de casinos, de paris hippiques ou de poker concerne moins de 5 % des 18-75 ans.

La hiérarchie des jeux pratiqués est similaire à celle observée en 2019. En 2023, comme en 2019, les jeux de tirage, de grattage, de paris sportifs et de machines à sous sont les quatre types de JAH les plus pratiqués parmi les 18-75 ans. De même, le poker apparaît comme le jeu le moins joué. Si la hiérarchie par type de JAH reste globalement inchangée, la prévalence du jeu dans l'année a augmenté pour l'ensemble des jeux, à l'exception des paris hippiques pour lesquels une stabilité est observée entre 2019 et 2023. Les augmentations les plus importantes ont trait au poker, aux jeux de casinos et aux machines à sous. Les joueurs de poker sont ainsi deux fois plus nombreux en 2023 comparés à 2019. De même, une augmentation de près de la moitié du nombre de joueurs de machines à sous est constatée sur cette période. Les augmentations pour les autres types de jeu sont plus contenues.

Près de la moitié des joueurs (47,4 %) ont misé de l'argent sur un JAH au moins une fois par mois et une majorité (52,2 %) ont déclaré n'avoir joué qu'à un seul type de JAH sur les sept questionnés dans l'enquête. L'utilisation d'Internet dans la pratique du jeu concerne près d'un tiers des joueurs (31,8 %), que cette utilisation soit exclusive ou en association avec un point de vente.

Ces résultats sont à mettre en regard des données d'activités des JAH en France, publiées dans le bilan 2023 de l'OFDT (Eroukmanoff, 2024), qui rappelait notamment qu'en 2023, les dépenses de jeux avaient augmenté de 20,4 % entre 2019 et 2023 (ANJ, 2024) (respectivement 11,1 milliards d'euros et 13,4 milliards d'euros). À l'exception des paris hippiques commercialisés en points de vente, cette hausse avait profité à l'ensemble des opérateurs de ce secteur économique, que ces derniers soient présents sur Internet et/ou en points de vente. De même, l'année 2023 avait vu une augmentation très nette du nombre de joueurs ayant au moins un compte<sup>7</sup>, avec une augmentation de 24,9 % entre 2019 et 2023 pour l'ensemble des activités de paris hippiques, paris sportifs et de poker. Concernant les paris sportifs, alors que 74,9 % utilisent Internet dans leur pratique, 61,9 % du produit brut des jeux (PBJ)<sup>8</sup> des paris sportifs proviennent des opérateurs sur Internet.

7. Pour parier en ligne, il est nécessaire au préalable de créer un compte joueur. La notion de compte joueur actif représente les comptes pour lesquels au moins une action de jeu (le fait d'avoir réalisé au moins une mise) a été enregistrée sur l'année. Pour autant, les notions de compte joueur et de joueur ne se recoupent pas nécessairement. Ainsi, un joueur peut accéder à l'ensemble des jeux proposés chez un opérateur avec un unique compte, mais s'il est actif chez plusieurs opérateurs, il sera alors comptabilisé plusieurs fois. Un joueur est un individu titulaire d'un ou plusieurs comptes joueurs.

8. Le produit brut des jeux est le montant qui revient aux opérateurs après redistribution des gains et avant application des prélèvements.

Bien que les machines à sous et les jeux de casinos ne fassent pas l'objet d'une offre encadrée par les pouvoirs publics et donc, par conséquent, qu'il n'existe aucun opérateur disposant d'un agrément pour commercialiser ce type de jeu en France, une partie des joueurs a renseigné utiliser Internet dans la pratique de ces jeux. Parmi les joueurs de jeux de casinos, près d'un joueur sur cinq (17,8 %) a mentionné avoir eu recours à Internet pour tout ou partie de sa pratique de jeu (7,8 % parmi les joueurs de machines à sous). Si les opérateurs disposant d'un agrément sont tous tenus à de multiples obligations réglementaires, notamment en termes d'identification et d'accompagnement des joueurs problématiques ou d'intégrité du jeu, ceux ne disposant pas d'agrément n'ont aucune obligation légale.

En 2023, 4,9 % des joueurs dans l'année sont classés comme joueurs problématiques, dont 1,5 % en situation de grande difficulté (joueur excessif), une proportion stable par rapport à 2019. Une baisse significative de la part du jeu problématique est observée parmi les joueuses entre 2019 et 2023.

## BIBLIOGRAPHIE

Liens accessibles au 15/11/2024

ANJ (2024) [Analyse annuelle du marché des jeux d'argent et de hasard en France 2023](#). Paris, Autorité nationale des jeux, 50 p.

Binde P., Romild U., Volberg R.A. (2017) [Forms of gambling, gambling involvement and problem gambling: evidence from a Swedish population survey](#). *International Gambling Studies*, Vol. 17, n° 3, p. 490-507.

Costes J.-M., Richard J.-B., Eroukmanoff V., Le Nézet O., Philippon A. (2020) [Les Français et les jeux d'argent et de hasard. Résultats du Baromètre de Santé publique France 2019](#). *Tendances*, OFDT, n° 138, 6 p.

Eroukmanoff V. (2022) [Les jeux d'argent et de hasard en France en 2021](#). Paris, OFDT, coll. Notes de bilan, 9 p.

Eroukmanoff V. (2024) [Les jeux d'argent et de hasard en France en 2023](#). Paris, OFDT, coll. Notes de bilan, 10 p.

Eroukmanoff V., Philippon A., Le Nézet O., Spilka S. (2024) [Pratiques des jeux d'argent et de hasard en 2022 chez les adolescents de 17 ans](#). Paris, OFDT, coll. Notes de résultats, 17 p.

Ferris J., Wynne H., Ladouceur R., Stinchfield R., Turner N. (2001) [The Canadian Problem Gambling Index: Final report](#). Ottawa, ON, Canadian Centre on Substance Abuse (CCSA), 59 p.

Gooding N.B., Williams R.J. (2024) [Are there riskier types of gambling?](#) *Journal of Gambling Studies*, Vol. 40, n° 2, p. 555-569.

Mazar A., Zorn M., Becker N., Volberg R.A. (2020) [Gambling formats, involvement, and problem gambling: which types of gambling are more risky?](#) *BMC Public Health*, Vol. 20, art. 711.

OFDT (2022) [Drogues et addictions, chiffres clés](#). Paris, OFDT, 8 p.

OFDT (2023) [Les jeux d'argent et de hasard à 17 ans. Résultats d'ESCAPAD 2022](#). *Tendances*, OFDT, n° 157, 4 p.

# ANNEXE. LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD EN FRANCE

## Définition des jeux d'argent et de hasard

Le Code de la sécurité intérieure définit les jeux d'argent et de hasard (JAH) comme « toute opération offerte au public, sous quelque dénomination que ce soit, pour faire naître l'espérance d'un gain qui serait dû, même partiellement, au hasard et pour lesquels un sacrifice financier est exigé<sup>9</sup> ».

Ils sont interdits sauf dérogations expresses. Les jeux qui sont autorisés<sup>10</sup> font l'objet d'un encadrement strict aux fins de prévenir les risques d'atteinte à l'ordre public et à l'ordre social, notamment en matière de protection de la santé et des mineurs (Eroukmanoff *et al.*, 2024 ; OFDT, 2023)<sup>11</sup>. À cet effet, leur exploitation est placée sous un régime de droits exclusifs pour certains types de jeux en points de vente ou en ligne (deux opérateurs sous droits exclusifs : Française des jeux et PMU), et de concurrence entre opérateurs pour d'autres types de jeux (habilités à commercialiser des JAH à condition d'obtenir un agrément délivré par l'ANJ pour, par exemple, les paris sportifs en ligne, les paris hippiques en ligne ou le poker en ligne).

### Les jeux d'argent et de hasard

S'il existe de nombreux types de JAH présentant chacun des caractéristiques intrinsèques, tous partagent un point commun : une chance de gain supérieure au montant de la mise demandée. Chaque type de JAH possède des caractéristiques propres. Par exemple les jeux de tirage tels que le Loto®/ Euromillions® se caractérisent par un montant de mise modéré pour un gain pouvant être très élevé (plusieurs dizaines de millions d'euros, voire plus) et dont le résultat est déterminé par un tirage au sort reposant sur le hasard.

À l'inverse, d'autres JAH incluent une part d'expertise dont les chances de gain reposent en partie sur le savoir-faire des joueurs. C'est le cas des paris sportifs, des paris hippiques ou encore du poker. D'autres types de JAH, enfin, tels que les machines à sous et certains jeux de casino ont pour particularité, outre que l'espérance de gain repose sur le hasard, une fréquence importante de répétition des mises.

Les principaux types de JAH exploités par des opérateurs de jeux en conformité avec le cadre juridique en vigueur sont :

- Les jeux de tirage (Loto®, EuroMillions®, Amigo®, Kéno®...) sont des jeux pour lesquels l'intervention du hasard est commune à tous les joueurs et prend la forme d'un tirage au sort de numéros qui désignent des billets gagnants et donnent droit à des lots. Le calendrier des tirages est fixé a priori et varie suivant le jeu de tirage concerné : trois tirages hebdomadaires pour le jeu Loto®, plusieurs tirages organisés dans une même journée pour le jeu Amigo®.
- Les jeux de grattage (types Cash®, Astro®, Morpion®...) sont des jeux qui consistent en un ticket matériel ou immatériel (si celui-ci est acheté sur Internet) comportant une ou plusieurs cases que le joueur doit gratter pour révéler son gain éventuel. Ce sont des jeux à résultats immédiats dans le sens où l'appréhension du résultat est consécutive à l'action directe du joueur (gratter le ticket pour découvrir s'il est ou non gagnant).

9. Article L320-1 du Code de la sécurité intérieure modifié par l'ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 – art.2 et 50.

10. En application de l'article L. 320-6 du CSI en vigueur, dérogeant les dispositions des articles L. 320-1 et L. 324-3.

11. Les mineurs ne peuvent prendre part à des jeux d'argent et de hasard dont l'offre publique est autorisée par la loi (Article L320-7 du Code de la sécurité intérieure modifié par l'ordonnance n°2019-1015 du 2 octobre 2019 – art.2 et 50).

- Les paris sportifs consistent en la prédiction d'un événement lors d'une rencontre sportive. Les gains éventuels des joueurs dépendent de l'exactitude de leurs pronostics portant sur le résultat de toute compétition sportive. De nombreux types de résultat sont supports de paris (score à la fin du match, nombre total de buts, score à la mi-temps, minute du 1er but du match...).
- Les paris hippiques reprennent le même principe que les paris sportifs en prédisant l'issue d'une course de chevaux. Tout comme les paris sportifs, il existe une large gamme de paris possibles (vainqueur de la course, ordre d'arrivée des chevaux, rang d'un cheval...).
- Le poker est un type de jeu de cartes comprenant de nombreuses formules et variantes. Il se pratique à plusieurs joueurs qui s'affrontent au cours de manches, l'objectif étant de remporter les jetons de ses adversaires en constituant la meilleure combinaison de cartes.
- Les machines à sous sont des appareils automatiques de jeux d'argent et de hasard. Ils permettent après introduction d'une pièce de monnaie, d'un jeton ou d'une carte de paiement, la mise en œuvre d'un mécanisme entraînant affichage d'une combinaison aléatoire de symboles figuratifs. La combinaison est gagnante dans tous les cas où elle est conforme à une combinaison préétablie.
- Les autres jeux de casino regroupent l'ensemble des activités proposées au sein des établissements de casino et des clubs de jeux parisiens (hors poker et machines à sous) et dont la liste est définie par décret<sup>12</sup>.

## Récentes évolutions réglementaires

Ce secteur économique a connu plusieurs évolutions récentes importantes. D'une part, la loi du 12 mai 2010 qui a ouvert à la concurrence les paris sportifs et hippiques et le poker en ligne permettant l'arrivée de nouveaux opérateurs, d'autre part la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (dite « loi Pacte<sup>13</sup> »). Cette dernière, en même temps qu'elle autorisait la privatisation de la Française des Jeux, a réorganisé ce cadre de régulation<sup>14</sup> avec, notamment, la création de l'Autorité nationale des jeux (ANJ), une autorité administrative indépendante régissant l'ensemble du secteur des JAH<sup>15</sup>. Dans le cadre de ses missions de régulation, l'ANJ est chargée de l'examen des communications commerciales et des stratégies promotionnelles, de l'approbation annuelle de l'offre de jeu pour les deux opérateurs exclusifs et de l'examen du plan d'action en matière de lutte contre la fraude et le blanchiment d'une part, de prévention du jeu excessif et de protection des mineurs d'autre part.

Au 1er janvier 2018<sup>16</sup>, un nouveau cadre légal d'expérimentation portant sur l'ouverture de clubs de jeux à Paris a été autorisée jusqu'au 31 décembre 2024.

En janvier 2020, l'assiette fiscale des différentes formes de jeux autorisés, auparavant assise sur les mises et désormais sur le PBJ, a été unifiée suite à la loi Pacte.

En décembre 2023<sup>17</sup>, la loi sur l'implantation des établissements de casino en France évolue et autorise la création de nouveaux casinos dans des villes ayant une activité hippique ou des communes, à raison d'une par département frontalier, n'ayant pas de casino installé.

En mai 2024<sup>18</sup>, dans le cadre d'une expérimentation menée sur trois ans, est mis en place un nouveau régime aux jeux en ligne permettant d'obtenir, non pas des gains monétaires, mais des jeux à objets numériques monétisables (JONUM). Constituent des objets numériques monétisables des « éléments de jeu qui confèrent aux seuls joueurs un ou plusieurs droits associés au jeu et qui sont

12. [Décret n° 2020-1774 du 21 décembre 2020](#) modifiant le Code de la sécurité intérieure et portant diverses dispositions relatives aux jeux d'argent et de hasard – art 1 - art D321-13.

13. [Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019](#) relative à la croissance et à la transformation des entreprises (dite « loi Pacte »).

14. Pour consulter les textes législatifs et réglementaires qui organisent la régulation du secteur des jeux d'argent, voir <https://anj.fr/anj/les-textes-fondateurs>.

15. Pour les activités proposées dans les établissements de jeux de casino, l'ANJ n'intervient qu'au titre de la politique de jeu responsable.

16. [Décret n° 2017-913 du 9 mai 2017](#) relatif aux conditions de l'expérimentation des clubs de jeux à Paris et portant diverses dispositions relatives aux casinos.

17. [Loi n° 2023-1178 du 14 décembre 2023](#) visant à réduire les inégalités territoriales pour les ouvertures de casinos.

18. [Loi n° 2024-449 du 21 mai 2024](#) portant sur la régulation de l'espace numérique (dite « loi SREN ») – art 40 et 41.

susceptibles d'être cédés, directement ou indirectement, à titre onéreux à des tiers ». Ils sont donc monétisables car ils peuvent être vendus à d'autres personnes, notamment via des plateformes d'échanges<sup>19</sup>.

## Le marché des JAH en France : un marché dynamique et résilient

En France, en 2023, le PBJ s'est élevé à un niveau record de 13,4 milliards d'euros, soit une augmentation de + 3,5 % par rapport à 2022. Tous les types de JAH s'inscrivent dans cette dynamique avec une croissance positive observée entre l'année 2022 et 2023.

Ce dynamisme observé entre 2022 et 2023 est une tendance structurelle lourde. Le marché des JAH en France est un marché dynamique avec un rythme de croissance annuel moyen au cours de la dernière décennie (2013-2023) qui s'élève à 3,8 %. À l'exception des paris hippiques en points de vente pour lesquels une légère décroissance sur la période est observée (- 1,9 %), l'ensemble des autres types de JAH affichent une croissance annuelle moyenne positive comprise entre + 1,2 % pour les machines à sous présentes dans les établissements de casino et + 24,6 % pour les paris sportifs en ligne.

Le marché des JAH en France se caractérise également par une importante résilience observée suite à l'assèchement de l'offre de jeu consécutive à la pandémie de la Covid19. Cet événement a conduit à la fermeture de très nombreux points de vente (hippodromes, établissements de casino, clubs de jeux et une partie du réseau de détaillants des deux opérateurs historiques), ainsi qu'à l'annulation de la plupart des événements sportifs et hippiques supports de paris. Après un exercice 2020 affecté par la crise sanitaire et un exercice 2021 (Eroukmanoff, 2022) marqué par un effet de rattrapage, le marché des JAH en 2022 affiche un niveau d'activité supérieur à celui observé en 2019 pour chaque type de JAH (hors paris hippiques en points de vente), après seulement deux années d'activités réduites en raison de restrictions sanitaires.

## L'offre de jeux d'argent et de hasard en France

En France, en 2023, le marché légal comprend 16 opérateurs agréés pour le jeu en ligne et deux opérateurs titulaires de droits exclusifs : la Française des jeux et le Pari mutuel urbain. Les établissements de casino et clubs de jeux parisiens viennent compléter cette offre.

**Tableau 7. L'Offre de jeu légale en France en 2023**

	En points de vente	En ligne
Jeux de tirage		Droits exclusifs FDJ
Jeux de grattage		Droits exclusifs FDJ
Paris sportifs	Droits exclusifs FDJ	Concurrence (agrément ANJ)
Paris hippiques	Droits exclusifs PMU	Concurrence (agrément ANJ)
Poker	Casinos et clubs de jeux	Concurrence (agrément ANJ)
Casino - Tables de jeux - Machines à sous	Casinos et clubs de jeux	Interdit

ANJ : Autorité nationale des jeux

Source : OFDT

19. À l'international, le terme anglais utilisé est le NFT ou « *non fungible token* ». Un NFT est un fichier numérique auquel est attaché un certificat d'authenticité numérique. Ce jeton est stocké sur une blockchain et représente un actif unique, qui ne peut être échangé par un autre, il est ainsi non fungible.

La FDJ est titulaire de droits exclusifs pour l'exploitation des jeux de tirage et de grattage en points de vente et en ligne, ainsi que pour l'exploitation des paris sportifs en points de vente. Le PMU bénéficie de droits exclusifs pour la commercialisation des paris hippiques en points de vente et les 235 hippodromes viennent compléter cette offre. Les 203 établissements de casino et 7 clubs de jeux parisiens proposent une offre commerciale pour le poker, les tables de jeux et les machines à sous (ces dernières ne sont autorisées qu'au sein des casinos).

En ligne, les paris sportifs, les paris hippiques et le poker sont ouverts à la concurrence et proposés par plusieurs opérateurs. La liste évolutive<sup>20</sup> des opérateurs disposant d'un agrément est consultable sur le site de l'ANJ.

Enfin, les tables de jeux et machines à sous en ligne ne font pas l'objet d'une offre encadrée par les pouvoirs publics et relèvent de fait de l'offre illégale.

## Données et indicateurs sur les JAH dans l'enquête EROPP 2023

### Les types de JAH

Chaque individu était invité à renseigner l'existence d'une pratique de JAH au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête en répondant à la question suivante : « Avez-vous parié ou dépensé de l'argent aux cours des 12 derniers mois pour... ». Sept catégories de jeu ont été successivement interrogées :

1. Les jeux de tirage selon les types de jeu suivants :

- Loto®, EuroMillions®, Kéno®
- Amigo®
- Autres jeux de tirage

2. Les jeux de grattage selon les types de jeu suivants :

- Jeux de moins de 5 euros
- Jeux de 5 euros
- Jeux de 10 euros et plus

Les jeux de grattage et les jeux de tirage forment ce que l'on appelle les jeux de loterie.

3. Les paris hippiques

4. Les paris sportifs

5. Le poker

6. Les machines à sous

7. Les autres jeux de casino (hors poker et machines à sous) selon les types de jeu suivants :

- Jeux de tables électroniques (roulette et blackjack électronique, poker vidéo)
- Roulette, Boule
- Jeux de cartes (blackjack, craps, baccarat)
- Autres jeux de casino (backgammon...)

Sont définis ensuite les indicateurs suivants :

— **Joueur dans l'année pour un type de JAH** : est considéré comme joueur dans l'année tout individu ayant déclaré, au cours des 12 derniers mois, avoir misé au moins une fois de l'argent sur un JAH parmi ceux listés ci-dessus.

— **Joueur JAH dans l'année** : est considéré comme joueur dans l'année tout individu ayant déclaré, au cours des 12 derniers mois, avoir misé au moins une fois de l'argent sur au moins un type de JAH parmi ceux listés ci-dessus.

— **Joueur multi-activité** : est considéré comme joueur multi-activité tout individu ayant déclaré, au cours des 12 derniers mois, avoir misé de l'argent sur au moins deux types de JAH parmi ceux listés ci-dessus.

20. <https://anj.fr/offre-de-jeu-et-marche/operateurs-agrees>.

### La fréquence de jeu

Pour chacune des sept activités de JAH interrogées, chaque joueur était invité à déclarer sa fréquence de jeu annuelle en répondant à l'intitulé suivant : « Combien de jours avez-vous dépensé de l'argent au cours des douze derniers mois ? ». Celle-ci est exprimée en nombre de jours joués par an.

La fréquence de jeu annuelle totale sur l'ensemble des types de JAH est exprimée en retenant la valeur maximale observée du nombre de jours joués au cours de l'année. Plusieurs indicateurs de fréquence de jeu sont alors définis en 4 grandes classes de joueurs :

- ceux ayant joué moins de 12 jours par an ;
- ceux ayant joué de 12 à 47 jours par an ;
- ceux ayant joué de 48 à 299 jours par an ;
- ceux ayant joué au moins 300 jours par an ;

### La dépense de jeu

Pour chacune des sept activités de JAH interrogées au cours des 12 derniers mois, chaque joueur était invité à déclarer sa dépense de jeu annuelle en répondant à l'intitulé suivant : « Les jours où vous jouez, quel montant dépensez-vous habituellement ? ».

Sont définis ensuite les indicateurs suivants :

- La dépense de jeu annuelle par type de JAH est le produit du nombre total de jours joués par le montant de la dépense journalière habituelle.
- La dépense annuelle totale est la somme des dépenses annuelles par type de JAH.

Précisons ici que la notion de dépense est soumise à l'interprétation du joueur et peut être appréciée soit en termes de montant de mise (soit la somme totale déboursée pour l'achat d'un jeu), soit en termes de pertes nettes (la différence entre le montant de la mise et un éventuel gain).

### Le support de jeu

Pour chacune des sept activités de JAH interrogées au cours des 12 derniers mois, chaque joueur était invité à déclarer le support utilisé selon ses habitudes de jeu en répondant à la question suivante : « Où jouez-vous à ces jeux... ? ». Le joueur était invité à choisir parmi l'une des modalités suivantes : « Exclusivement sur Internet », « Principalement sur Internet », « Autant sur Internet qu'en points de vente », « Principalement en points de vente », « Exclusivement en points de vente ».

Sont définis ensuite les indicateurs suivants :

- **Le jeu sur Internet par type de JAH** : est considéré comme joueur sur Internet tout individu ayant répondu l'une des modalités suivantes : « Exclusivement sur Internet », « Principalement sur Internet », « Autant sur Internet qu'en points de vente », « Principalement en points de vente ». Ce sont des joueurs ayant mobilisé Internet pour tout ou partie de leur pratique de jeu au cours de l'année.
- **Le jeu sur Internet pour l'ensemble des JAH** : est considéré comme joueur sur Internet tout individu ayant utilisé Internet de façon exclusive ou non dans sa pratique de JAH.



**Observatoire français des drogues et des tendances addictives**

69 rue de Varenne 75007 Paris

Tél : 01 41 62 77 16

e-mail : [ofdt@ofdt.fr](mailto:ofdt@ofdt.fr)

**[www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr)**

N° ISBN : 979-10-92728-93-4

Crédit photo couverture : © Maksym Yemelyanov (Adobe Stock)